



Commission scolaire
des Patriotes

CONVENTION DE PARTENARIAT 2010-2015

ENTRE

LE MINISTÈRE DE L'ÉDUCATION, DU LOISIR ET DU SPORT DU QUÉBEC

ET

LA COMMISSION SCOLAIRE DES PATRIOTES

Présentée par la CSP le 15 mars 2011

Signée par le MELS le 8 juin 2011

1. BUT ET RÉFÉRENCE	
A) But	1
B) Référence au cadre légal et réglementation	1
2. CONTEXTE ET ENJEUX	
A) Contexte.....	2
B) Enjeux.....	3
3. CALENDRIER, DURÉE, CONTRIBUTIONS ET COLLABORATIONS	
A) Calendrier et durée de la Convention de partenariat et du Plan stratégique	4
B) Contributions et collaborations.....	4
4. TABLEAU DES ÉLÉMENTS DE CONTENU.....	6
5. MÉCANISMES DE SUIVI ET DE REDDITION DE COMPTES	15
6. ENGAGEMENT DES PARTIES.....	16
ANNEXES.....	18
BILAN 2008–2010 DU PLAN STRATÉGIQUE	
PLAN STRATÉGIQUE 2010–2015	

I. BUT ET RÉFÉRENCE

A) BUT

Tel que prévu à l'article 459.3 de la *Loi sur l'instruction publique*, le but de la convention de partenariat est de convenir entre le ministre et la commission scolaire des mesures requises pour assurer la mise en œuvre du plan stratégique de la commission scolaire.

L'article 459.3 stipule qu'elle porte notamment sur les éléments suivants :

- les modalités de la contribution de la commission scolaire à l'atteinte des buts fixés et des objectifs mesurables déterminés par le ministre;
- les moyens que la commission scolaire entend prendre pour s'assurer de l'atteinte des objectifs spécifiques qu'elle a établis dans son plan stratégique;
- les mécanismes de suivi et de reddition de comptes mis en place par la commission scolaire.

B) RÉFÉRENCE AU CADRE LÉGAL ET RÉGLEMENTATION

La convention de partenariat entre le ministre et la commission scolaire est conclue dans le cadre des dispositions de la *Loi sur l'instruction publique* et des règlements applicables aux commissions scolaires.

Elle permet de mettre en lien la responsabilité confiée au ministre, par l'article 459 de la loi, de veiller à la qualité des services éducatifs dispensés par les commissions scolaires avec celle confiée à la commission scolaire, par l'article 207.1, de veiller à la qualité des services éducatifs et à la réussite des élèves en vue d'un plus haut niveau de scolarisation et de qualification de la population.

En vertu de l'article 209.1, en préalable à la conclusion de la convention de partenariat, la commission scolaire doit inclure dans son plan stratégique des orientations stratégiques et des objectifs qui tiennent compte :

- des objectifs du plan stratégique établi par le ministère;
- des autres orientations, buts fixés et objectifs mesurables déterminés par le ministre, en application de l'article 459.2, en fonction de la situation de la commission scolaire.

2. CONTEXTE ET ENJEUX

A) CONTEXTE

Notre réalité

En 1998, le défi fut comparé à celui des « bâtisseurs de cathédrale », mais malgré la taille imposante de l'organisation, on a tenu à lui assurer une « dimension humaine ». Il a fallu réunir la culture et unir les forces de six commissions scolaires : de l'Argile-Bleue, de l'Eau-Vive, Mont-Fort, Saint-Hyacinthe, South Shore et Tracy dans un environnement socioéconomique en général favorisé (3^e commission scolaire la plus riche pour le revenu moyen) où nous retrouvons très peu de « multiethnicité ». C'est ainsi qu'est née la Commission scolaire des Patriotes (CSP). Alors, de 2001 à 2004, il s'agissait de « Bâtir ensemble une communauté éducative », thème du premier plan stratégique, pour ensuite : « Vivre ensemble une communauté éducative » de 2004 à 2007 et pour 2008 à 2013 : viser le « Cap Réussite ».

Nos constats

En 2009, le contexte a peu changé : à peine un peu plus d'élèves provenant des communautés culturelles, quelques écoles ont fermé leurs portes dû à la baisse démographique, et d'autres ont été construites ou seront à construire dans certains secteurs (Saint-Amable, Beloeil, Chambly, Carignan). Cependant, nous avons pu assister à une décroissance sensible du nombre d'élèves à la formation générale des jeunes, passant de 33 032 élèves au 30 septembre 2000 à 29 737 au 30 septembre dernier et à un retour de croissance prévue en 2012-2013 au primaire. Quant à la formation générale des adultes, nous sommes passés de 451 à 569 étudiants sur une période de 10 ans, avec un « pic » de 650 en 2003-2004. En ce qui concerne la formation professionnelle, la clientèle a presque doublé passant de 213 à 336 en septembre dernier, atteignant un sommet de 400 en 2008-2009.

Desservant 21 municipalités situées sur les territoires des MRC Lajemmerais et Vallée-du-Richelieu, nous comptons 31 700 élèves répartis dans 50 écoles primaires, 11 écoles secondaires, un centre de formation professionnelle et un centre de formation des adultes. Nous offrons aussi des services aux entreprises. De plus, des services de garde sont établis dans toutes nos écoles primaires. Nous avons établi des protocoles d'entente avec quasi l'ensemble des municipalités pour l'utilisation des locaux spécialisés.

Encore quelques statistiques : nous comptons 160 cadres, 2 120 enseignants, 1 462 employés de soutien, 127 professionnels et 531 employés surnuméraires, à part tous les adultes bénévoles qui œuvrent surtout dans nos écoles primaires. En outre, notre Conseil est composé de 25 commissaires élus et 2 commissaires-parents.

La Commission scolaire gère un budget d'environ 273 millions et a des coûts de gestion pour les activités administratives les plus bas du Québec, soit autour de 4,7 %, qui revient en moyenne à 290 \$ par élève.

Nos caractéristiques et particularités

Dans la plupart de nos écoles primaires des services d'aide aux devoirs ont été instaurés depuis l'offre du programme du MELS, il y a quelques années. Aussi, toutes nos écoles secondaires et plusieurs de nos écoles primaires offrent des activités extrascolaires et des services de cafétéria ou de traiteur. Chaque année, la CSP reçoit des stagiaires de toute provenance dans différents types d'emploi. La plupart de nos écoles secondaires accueillent des étudiants étrangers dans le cadre de programmes internationaux d'échanges étudiants.

La CSP fut l'une des premières à décentraliser, dès sa fondation, ses budgets vers les établissements. Afin de développer une « culture-réseau », elle a réuni ses écoles par secteur géographique, au nombre de huit, dans le but de prendre des décisions mieux éclairées et plus équitables en fonction des besoins et des ressources de chacune. Nous avons été les premiers à créer un partenariat avec le syndicat des enseignants afin de gérer la masse salariale de ces derniers par secteur, en présence des directions d'école et des délégués syndicaux ainsi que du directeur de l'organisation scolaire et du directeur général adjoint concerné.

La CSP est l'une des commissions scolaires du Québec à avoir développé une très grande expertise concernant les troubles envahissants du développement (TED). Une place importante a été faite à ce type de clientèle, tant au niveau de l'instauration de classes spéciales qu'à celui de son intégration dans nos classes ordinaires. Aussi, plusieurs formations sont régulièrement offertes à toutes les catégories de personnel afin de les aider dans l'accomplissement de leur tâche en plus de leur donner du soutien, tant sur le terrain qu'au niveau de la préparation de matériel pédagogique. Cependant, il reste encore, et il restera toujours du travail à faire pour les élèves présentant des difficultés particulières et pour soutenir davantage tous les intervenants qui gravitent autour d'eux. Néanmoins, la CSP investit annuellement des sommes supplémentaires pour l'organisation des services éducatifs en EHDAA. En 2007-2008, 6 200 000 \$ ont été dépensés en supplément des allocations reçues pour les services aux EHDAA.

B) ENJEUX

Nos enjeux reliés aux buts fixés par la Ministre

C'est à partir du bilan du Plan stratégique 2004-2007 que notre Plan stratégique 2008-2013 « Cap Réussite » a été élaboré et ajusté en fonction des buts déterminés dernièrement par la ministre de l'Éducation, du Loisir et du Sport. C'est à partir de ces données et des résultats produits par le MELS depuis 2001 qu'ont été dégagés nos enjeux des quatre prochaines années.

3. CALENDRIER, DURÉE, CONTRIBUTIONS ET COLLABORATIONS

A) CALENDRIER ET DURÉE DE LA CONVENTION DE PARTENARIAT ET DU PLAN STRATÉGIQUE

Vous trouverez à la page suivante le calendrier amendé de démarche pour l'élaboration de la Convention de partenariat faisant état des groupes qui ont été consultés ou qui ont eu le loisir de nous faire part de leurs commentaires.

Le Conseil a entériné la recommandation du personnel à l'effet de consacrer cinq ans à la réalisation de la Convention. Cette recommandation s'appuie sur des recherches concernant la gestion du changement qui confirme la nécessité de se donner cinq ans pour opérer efficacement des changements dans une organisation. En outre, les étapes de mise en œuvre sont cruciales pour donner du sens au changement et bien le communiquer. De l'expérience acquise dans la planification stratégique, nous retenons que les résultats sont au rendez-vous de façon plus intense dans les dernières années de la réalisation du Plan.

En lien avec l'article 209,1 de la *Loi sur l'instruction publique*, le Plan stratégique a également été revu pour intégrer les objectifs de la Convention de partenariat. Cette révision a permis de préciser davantage les cibles et les modes d'évaluation en lien avec la Convention de partenariat. Quant aux autres cibles, moyens et modes d'évaluation du Plan stratégique, ils ont été réactualisés, en vertu de l'analyse faite pour établir l'état de situation de la Convention. Vous trouverez en annexe cette actualisation et un bilan mi-étape du Plan stratégique anciennement prévu de 2008 à 2013. En vertu de cette nouvelle analyse et des nouveaux buts intégrés de la Convention de partenariat, le Plan stratégique amendé aura un nouvel échéancier identique à la Convention, soit de l'année 2010 à l'année 2015. Ainsi, les plans d'action annuels intégreront les objectifs du Plan stratégique et ceux de la Convention permettant un bilan provisoire unifié à la fin de l'année. De plus, nous avons mis en place des outils dynamiques de tableau de bord permettant de mesurer les changements continus obtenus et d'identifier annuellement les progrès obtenus. Le Conseil des commissaires a adopté ces documents lors de la séance ordinaire du 8 mars et de la séance en ajournement du 15 mars 2011. Vous trouverez également en annexe la démarche effectuée entre le 22 juin 2010 et le 15 mars 2011.

B) CONTRIBUTIONS ET COLLABORATIONS

La Commission scolaire des Patriotes a souhaité pour définir son projet de Convention de partenariat mettre à profit l'expérience et l'expertise de plusieurs comités de travail et comités décisionnels. À cet effet, le Plan stratégique (orientation 3) reflète bien sa volonté d'encourager la participation et l'implication de tous les intervenants réunis autour de l'élève pour favoriser sa réussite.

DÉMARCHE À L'INTERNE POUR L'ÉLABORATION DE LA CONVENTION DE PARTENARIAT ET DES CONVENTIONS DE GESTION ET DE RÉUSSITE EN 2009-2010

ÉTAPES D'ÉLABORATION VS LES LIEUX DE CONSULTATION	4DG Rencontres de la Direction générale	TCDG Table de coordination de la Direction générale et des directions de service	CMÉRH Comité de la mission éducative et des ressources humaines (Commissaires)	SÉANCE DE TRAVAIL (Commissaires)	CMÉ Comité de la mission éducative (Administrateurs)	CCG Comité consultatif de gestion	SYNDICATS	CC Conseil de commissaires	COMITÉ DE PARENTS	BUREAU RÉGIONAL Bureau régional du MELS
Dépôt d'un document de travail		26 oct. 09	10 nov. 09			5 nov. 09	29 janv. 10 Février			
Rencontre avec Charles Desjardins	22 déc. 09	24 janv. 10					10 mai 10			
Rencontre avec soutien régional EHDA	23 nov. 09	20 janv. 10								
Projet de gabarit et d'ajustement au Plan stratégique de la CSP	25 nov. 09	16 nov. 09	10 mai 10	25 mai 10	14 mai 10	3 juin 10	Août 10	1 ^{er} juin 10		
Présentation de l'analyse de la situation en regard des indicateurs, des moyens et mécanismes de suivi	20 janv. 10	25 janv. 10	9 févr. 10	23 févr. 10	27 janv. 10	11 févr. 10	15 févr. 10			
Projet processus	10 févr. 10					11 févr. 10			18 mars 10	10 mars 10
Projet de rédaction de la Convention de partenariat : Document de travail sur la convention de gestion et de réussite éducative	17 févr. 10	22 févr. 10	9 mars 10	23 mars 10	23 mars 10	11 mars 10	Mars 10	6 avril 10		10 mars 10 26 avril 10 12 mai 10
Adoption de la Convention de partenariat	17 mars 10	29 mars 10		13 avril 10	21 avril 10	8 avril 10	1 ^{er} avril 10	4 mai 10		22 juin 10
Projet de gabarit pour les conventions de gestion et de réussite éducative	7 avril 10	12 avril 10	13 avril 10		21 avril 10	6 mai 10 Présence Présidente	10 mai 10			
Stratégie et calendrier d'élaboration	5 mai 10	10 mai 10				6 mai 10	5 juin 10	2 juin 10		

4. TABLEAU DES ÉLÉMENTS DE CONTENU

BUT I									
Contexte : Le premier enjeu, qui en est un de société, tel que mentionné dans la partie « Contexte et enjeux » du document présentant le plan stratégique 2009-2013 du MELS, est l'amélioration de la persévérance et de la réussite scolaires chez les moins de 20 ans. Aussi, il est connu que les garçons réussissent moins bien à l'école que les filles et « décrochent » davantage que ces dernières. La CSP ne fait pas bande à part. Le taux de sorties sans diplôme ni qualification chez les garçons est particulièrement élevé comparativement à celui des filles. Malgré tout, les taux de diplomation et de qualification et ceux de sorties sans diplôme ni qualification sont meilleurs à la CSP que ceux pour l'ensemble du Québec, secteur public, tant chez les garçons que chez les filles. Il y a évidemment place à amélioration, particulièrement chez les garçons, d'autant plus que la CSP dessert un territoire socioéconomique favorisé. Nous aurions avantage à miser sur la prévention et l'implication des parents, de même que sur une meilleure information quant aux voies qualifiantes et la formation professionnelle qui sont peu reconnues dans le milieu.									
MELS	CSP								
ORIENTATIONS DU PLAN STRATÉGIQUE DU MELS	ORIENTATIONS CSP	ZONE DE PERFORMANCE	ZONE DE VULNÉRABILITÉ	OBJECTIFS MESURABLES	ENJEUX	CIBLES	MOYENS	SUIVI	
Améliorer la réussite et la persévérance scolaires	<p>Orientation I</p> <p>Former, accompagner et superviser le personnel pour atteindre les résultats visés par les plans de réussite des établissements et le plan stratégique de la Commission scolaire.</p> <p>Objectif I</p> <p>Développer l'expertise dans l'analyse et l'utilisation des résultats scolaires et des indicateurs de réussite afin de permettre au personnel de les utiliser comme levier pour améliorer la qualité des services en fonction de leur pertinence, leur efficacité et leur efficience.</p>	Le taux de diplomation en 5 ans est supérieur à l'ensemble du Québec, secteur public, pour les cohortes de 2001 à 2004, à la formation générale des jeunes (annexe 1).	Le taux de diplomation en 5 ans varie de 62,9 % à 65,6 % pour les cohortes de 2001 à 2004 avec un taux moyen de 64,6 % (annexe 1). Le taux de diplomation des garçons est inférieur à celui des filles, à la formation générale des jeunes (annexes 1 et 2) que ce soit en 5 ans, 15,2 points de % moins élevé chez les garçons que chez les filles (cohorte 2004) et de 15,7 points de % en 7 ans moins élevé chez les garçons (cohorte 2002).	Augmenter le taux de diplomation et de qualification avant l'âge de 20 ans, taux établi à partir des élèves inscrits pour la première fois en 1 ^{re} secondaire au 30 septembre d'une année donnée qui obtiennent un premier diplôme (DES, DEP, AEP) ou une première qualification (CFER, CFMS, CFPT).	Améliorer le taux de diplomation chez les garçons et maintenir celui chez les filles.	Augmenter de 5 points de pourcentage le taux de diplomation en 7 ans chez les garçons, en passant de 68,8 % (cohorte 2002) à 73,8 % en 2013-2014 (résultats disponibles en 2014-2015) et maintenir ou améliorer le taux de diplomation en 7 ans chez les filles qui est de 84,5 % pour la cohorte 2004, à la formation générale des jeunes.	Mettre en place un perfectionnement sur les procédures ministérielles de traitement des résultats des élèves (conversion, modération) et faire accompagner les enseignants par les conseillers pédagogiques.	Mise à jour régulière de l'entrepôt de données.	
BUTS MELS			Le taux de diplomation en 7 ans est supérieur à l'ensemble du Québec, secteur public, pour les cohortes de 2001 à 2004, à la formation générale des jeunes (annexe 2).	Il y a inégalité dans les pratiques évaluatives et dans les attentes face au niveau de maîtrise des apprentissages.		L'amélioration du taux de qualification sera traitée dans le but 1.2 en regard des sorties sans diplôme ni qualification.	- 2009-2010 Augmenter de 0 %	Rechercher des approches éducatives qui répondent davantage aux intérêts des garçons, former le personnel sur ces approches, expérimenter et évaluer.	Implantation d'un comité de pilotage-école.
I. L'augmentation de la diplomation et de la qualification avant l'âge de 20 ans			Le taux de diplomation en formation professionnelle est supérieur à l'ensemble du Québec, secteur public, en 2005 et 2006 (annexe 3).	Certains élèves n'obtiennent pas leur diplôme parce qu'il leur manque un ou quelques cours.			- 2010-2011 Augmenter de 1 point de pourcentage	Accompagner les écoles dans la mise en place de services adaptés aux élèves à qui il ne manque que quelques cours pour obtenir un diplôme.	Moments planifiés d'analyse et de régulation des taux de diplomation et de qualification pour l'ensemble des établissements, notamment en Comité consultatif de gestion et au Conseil des commissaires.
I.1 Diplomation et qualification		Il n'y a pas de différence significative entre les filles et les garçons pour le taux de diplomation en formation professionnelle.	Mis à part les épreuves obligatoires ministérielles, nous ne disposons pas d'épreuves communes.			- 2011-2012 Augmenter de 1 point de pourcentage	Se doter d'outils pour mieux suivre les apprentissages des élèves notamment des épreuves communes en français, mathématiques et anglais.	Supervision intensive des écoles associées par les directions générales adjointes.	
CIBLES NATIONALES		Formation générale des adultes : annexe 4 (À venir, en attente des cibles ministérielles)				- 2012-2013 Augmenter de 2 points de pourcentage	Inciter les écoles à intervenir et à informer tôt les parents.		
En 2020, 80 % des jeunes de moins de 20 ans ont un diplôme et une qualification. Pour la CSP, le MELS exige 86 %.						- 2013-2014 Augmenter de 1 point de pourcentage	Impliquer les employeurs pour que les élèves puissent concilier études-travail. Développer des occasions de formation et d'information pour les parents.	La direction générale assure le suivi auprès des directions de service par sa Table de coordination. Recensement des occasions.	

BUT I

Contexte : Le premier enjeu, qui en est un de société, tel que mentionné dans la partie « Contexte et enjeux » du document présentant le plan stratégique 2009-2013 du MELS, est l'amélioration de la persévérance et de la réussite scolaires chez les moins de 20 ans. Aussi, il est connu que les garçons réussissent moins bien à l'école que les filles et « décrochent » davantage que ces dernières. La CSP ne fait pas bande à part. Le taux de sorties sans diplôme ni qualification chez les garçons est particulièrement élevé comparativement à celui des filles. Malgré tout, les taux de diplomation et de qualification et ceux de sorties sans diplôme ni qualification sont meilleurs à la CSP que ceux pour l'ensemble du Québec, secteur public, tant chez les garçons que chez les filles. Il y a évidemment place à amélioration, particulièrement chez les garçons, d'autant plus que la CSP dessert un territoire socioéconomique favorisé. Nous aurions avantage à miser sur la prévention et l'implication des parents, de même que sur une meilleure information quant aux voies qualifiantes et la formation professionnelle qui sont peu reconnues dans le milieu.

MELS		CSP						
ORIENTATIONS DU PLAN STRATÉGIQUE DU MELS	ORIENTATIONS CSP	ZONE DE PERFORMANCE	ZONE DE VULNÉRABILITÉ	OBJECTIFS MESURABLES	ENJEUX	CIBLES	MOYENS	SUIVI
<p>L'augmentation de la diplomation et de la qualification avant l'âge de 20 ans</p> <p>1.2 Sorties sans diplôme ni qualification (décrocheurs)</p>	<p>Orientation I</p> <p>Former, accompagner et superviser le personnel pour atteindre les résultats visés par les plans de réussite des établissements et le plan stratégique de la Commission scolaire.</p> <p>Objectif I</p> <p>Développer l'expertise dans l'analyse et l'utilisation des résultats scolaires et des indicateurs de réussite afin de permettre au personnel de les utiliser comme levier pour améliorer la qualité des services en fonction de leur pertinence, leur efficacité et leur efficience.</p>	<p>Le taux annuel moyen de sorties sans diplôme ni qualification de 1999-2000 à 2008-2009 à la CSP est de 20,2 %, soit 3,8 points de % plus bas que le taux moyen du secteur public qui est de 24,0 % (annexe 5).</p>	<p>Le taux annuel moyen de sorties sans diplôme ni qualification chez les garçons (27,7 %) est 14,8 points de pourcentage plus élevé que celui chez les filles (12,9 %) (annexe 5).</p> <p>À la CSP, la proportion de décrocheurs est nettement plus élevée en 4^e (27,4 %) et en 5^e (41,6 %) secondaires, particulièrement en 5^e secondaire par rapport à l'ensemble du Québec, secteur public (27,4 %) (annexe 6).</p> <p>À la CSP la proportion de décrocheurs est plus élevée chez les garçons en 3^e secondaire (+3,6 points de pourcentage), alors qu'elle est plus élevée chez les filles en 5^e secondaire (+3,6 points de pourcentage) (annexe 6)</p>	<p>Diminuer le taux annuel de sorties sans diplôme ni qualification, parmi les élèves inscrits en formation générale des jeunes, taux établi à partir du nombre de jeunes qui sont inscrits, au 30 septembre d'une année donnée en formation générale des jeunes, qui sont, l'année suivante, des sortants sans diplôme ni qualification, ne sont inscrits nulle part au Québec durant l'année suivante.</p>	<p>Diminuer le taux annuel de sorties sans diplôme ni qualification, en ciblant particulièrement la qualification des garçons.</p> <p>Maintenir le taux annuel de sorties sans diplôme ni qualification chez les filles.</p>	<p>Diminuer de 3 points de pourcentage le taux annuel de sorties sans diplôme ni qualification chez les garçons, passant de 22,1 % en 2008-2009 à 19,1 % en 2013-2014. Résultats disponibles en 2014-2015.</p> <ul style="list-style-type: none"> - 2008-2009 Diminuer de 0 point de pourcentage - 2009-2010 Diminuer de 0 point de pourcentage - 2010-2011 Diminuer de 1 point de pourcentage - 2011-2012 Diminuer de 0,5 point de pourcentage - 2012-2013 Diminuer de 1 point de pourcentage - 2013-2014 Diminuer de 0,5 point de pourcentage <p>Maintenir (10,2 % en 2008-2009) ou diminuer le taux annuel de sorties sans diplôme ni qualification chez les filles d'ici 2013-2014. Résultats disponibles en 2014-2015.</p>	<p>Outiller les écoles pour qu'elles dépistent tôt les élèves en difficulté, dès le préscolaire d'une part, et tôt dans l'année scolaire chaque année d'autre part.</p> <p>Inciter les écoles à intervenir rapidement par des mesures d'aide appropriées et à informer rapidement les parents.</p> <p>Accompagner les écoles dans la mise en place de services adaptés aux élèves à risque, particulièrement les garçons, au 1^{er} cycle du secondaire.</p> <p>Mieux faire connaître les formations qualifiantes et la formation professionnelle au 2^e cycle du secondaire.</p> <p>Développer l'approche orientante pour motiver les élèves à persévérer, en leur faisant découvrir leurs intérêts et leurs capacités en regard du marché du travail, particulièrement dans les groupes d'élèves en difficulté.</p> <p>Développer les stratégies d'apprentissage et les alternatives à la suspension.</p> <p>Relancer les élèves qui ont décroché.</p>	<p>Idem à I.1</p>

BUT 2

Contexte : De façon récurrente, les taux de réussite des élèves de la Commission scolaire aux épreuves ministérielles en 5^e secondaire, tant en écriture qu'en lecture, sont supérieurs à ceux de l'ensemble du Québec, secteur public. Il y a cependant de trop grandes disparités dans les pratiques évaluatives d'un enseignant à l'autre dans une même école et d'une école à l'autre. Par ailleurs, dès le début du primaire, on constate que les garçons réussissent moins bien que les filles et l'écart se maintient tout au long du primaire et du secondaire, particulièrement à la compétence « écrire ». Pour intervenir adéquatement en cours d'année, il faudra nous doter d'instruments d'évaluation diagnostique des apprentissages pour intervenir tôt et favoriser la réussite. Des épreuves communes seront aussi nécessaires pour réguler le système. Il nous faut développer chez les enseignants, l'enseignement des stratégies d'apprentissage.

MELS	CSP							
ORIENTATIONS DU PLAN STRATÉGIQUE DU MELS	ORIENTATIONS CSP	ZONE DE PERFORMANCE	ZONE DE VULNÉRABILITÉ	OBJECTIFS MESURABLES	ENJEUX	CIBLES	MOYENS	SUIVI
<p>Améliorer la réussite et la persévérance scolaires</p> <p>BUTS MELS</p> <p>2. L'amélioration de la maîtrise de la langue française</p> <p>Lecture</p>	<p>Orientation I</p> <p>Former, accompagner et superviser le personnel pour atteindre les résultats visés par les plans de réussite des établissements et le plan stratégique de la Commission scolaire.</p> <p>Objectif I</p> <p>Développer l'expertise dans l'analyse et l'utilisation des résultats scolaires et des indicateurs de réussite afin de permettre au personnel de les utiliser comme levier pour améliorer la qualité des services en fonction de leur pertinence, leur efficacité et leur efficience.</p>	<p>Le taux de réussite à la CSP en français, langue d'enseignement, lecture, en juin 2009 (85,6 %) est supérieur à celui de l'ensemble du secteur public (83,7 %) (annexe 7).</p> <p>Au primaire, le taux de réussite en français, bilan de fin de cycle, est globalement, lecture et écriture, de 97,4 % au 1^{er} cycle (annexe 8), de 94,3 % au 2^e cycle (annexe 9) et de 95,0 % au 3^e cycle en 2008-2009 (annexe 10).</p>	<p>En 4^e et 5^e secondaires, des groupes d'élèves sont sous-évalués alors que d'autres sont surévalués par rapport aux apprentissages réalisés. Il y a inégalité entre les écoles ou les groupes dans les pratiques évaluatives et dans les attentes face au niveau de maîtrise des apprentissages.</p> <p>Dès la fin du 1^{er} cycle du primaire, le résultat moyen chez les garçons en français, bilan de fin de cycle, globalement en lecture et en écriture, est de 76,4 %, ce qui est inférieur de 4,6 points de pourcentage à celui des filles qui est 81,0 % (annexe 11). Cet écart augmente à 5,6 points de pourcentage au 2^e cycle (annexe 12) et se situe à 5 points de pourcentage à la fin du 3^e cycle (annexe 13), en 2008-2009.</p> <p>En lecture, au 1^{er} cycle du primaire, le résultat moyen des garçons (75,7 %) est inférieur de 4,5 points de pourcentage à celui des filles (80,2 %) (annexe 14). Cet écart est de 5,2 points de pourcentage au 2^e cycle (annexe 15) et de 4,8 points de pourcentage au 3^e cycle (annexe 16).</p> <p>Nous ne disposons actuellement pas d'examen communs.</p>	<p>Augmenter le taux de réussite à l'épreuve de français, langue d'enseignement, 5^e secondaire, volet lecture.</p> <p>Au primaire, augmenter le résultat moyen chez les garçons, en lecture, à la fin de chacun des cycles au primaire.</p>	<p>Augmenter le taux de réussite en français à l'épreuve ministérielle.</p> <p>Rendre les pratiques évaluatives plus près des apprentissages.</p> <p>Se doter d'instruments d'évaluation diagnostique des apprentissages pour intervenir tôt et adéquatement dans l'apprentissage de la langue française.</p> <p>Se doter d'épreuves communes, à la fin de chaque cycle du primaire, au 1^{er} cycle du secondaire et en 3^e année du secondaire afin d'obtenir des résultats significatifs pour réguler le système.</p>	<p>Augmenter de 3,4 points de pourcentage le taux de réussite à l'épreuve de français, 5^e secondaire, volet lecture, en passant de 85,6 % en 2008-2009 à 89 % en 2015.</p> <ul style="list-style-type: none"> - 2009-2010 Augmenter de 0 point de pourcentage - 2010-2011 Augmenter de 0,4 point de pourcentage - 2011-2012 Augmenter de 1 point de pourcentage - 2012-2013 Augmenter de 1 point de pourcentage - 2013-2014 Augmenter de 0,5 point de pourcentage - 2014-2015 Augmenter de 0,5 point de pourcentage <p>Implanter graduellement des épreuves communes en français, lecture et en uniformiser la correction, selon l'échéancier suivant :</p> <ul style="list-style-type: none"> - 2010-2011 : 3^e cycle du primaire, épreuve ministérielle. 2^e cycle du primaire, épreuve commission. - 2011-2012 : 1^{er} cycle du secondaire épreuve ministérielle 1^{er} cycle du primaire, épreuve commission. - 2012-2013 : 3^e année du secondaire, épreuve commission. <p>Faire un portrait des résultats des élèves afin de déterminer les cibles pour les autres niveaux que la 5^e secondaire.</p>	<p>Mettre en place un perfectionnement sur les procédures ministérielles de traitement des résultats des élèves (conversion, modération).</p> <p>Accompagner le personnel dans l'enseignement des stratégies de lecture.</p> <p>Former et accompagner le personnel dans l'utilisation de programmes qui améliorent la stimulation à la lecture, grille d'entretien, profil du lecteur et programme de conscience phonologique.</p> <p>Impliquer le personnel dans l'élaboration et l'utilisation de situations d'apprentissage et d'évaluation complexes d'épreuves communes.</p> <p>Inciter le personnel à mettre en place des cercles de lecture et à renforcer les liens entre l'école, la famille et la communauté.</p> <p>Développer le « continuum en lecture » au primaire et l'« apprentissage par la lecture » au secondaire.</p> <p>Former pour l'utilisation de l'outil « la progression des apprentissages ».</p>	<p>Suivi des résultats des élèves par le Service des ressources éducatives.</p> <p>« Monitoring » par le Service des ressources éducatives à l'aide d'instruments d'évaluation diagnostique.</p> <p>Rencontre des directions par secteurs primaire, secondaire, pour suivi des résultats et du plan d'action par école.</p>

BUT 2

Contexte : De façon récurrente, les taux de réussite des élèves de la Commission scolaire aux épreuves ministérielles en 5^e secondaire, tant en écriture qu'en lecture, sont supérieurs à ceux de l'ensemble du Québec, secteur public. Il y a cependant de trop grandes disparités dans les pratiques évaluatives d'un enseignant à l'autre dans une même école et d'une école à l'autre. Par ailleurs, dès le début du primaire, on constate que les garçons réussissent moins bien que les filles et l'écart se maintient tout au long du primaire et du secondaire, particulièrement à la compétence « écrire ». Pour intervenir adéquatement en cours d'année, il faudra nous doter d'instruments d'évaluation diagnostique des apprentissages pour intervenir tôt et favoriser la réussite. Des épreuves communes seront aussi nécessaires pour réguler le système. Il nous faut développer chez les enseignants, l'enseignement des stratégies d'apprentissage.

MELS		CSP						
ORIENTATIONS DU PLAN STRATÉGIQUE DU MELS	ORIENTATIONS CSP	ZONE DE PERFORMANCE	ZONE DE VULNÉRABILITÉ	OBJECTIFS MESURABLES	ENJEUX	CIBLES	MOYENS	SUIVI
<p>BUTS MELS</p> <p>2. L'amélioration de la maîtrise de la langue française</p> <p>Écriture</p>	<p>Orientation I</p> <p>Former, accompagner et superviser le personnel pour atteindre les résultats visés par les plans de réussite des établissements et le plan stratégique de la Commission scolaire.</p> <p>Objectif I</p> <p>Développer l'expertise dans l'analyse et l'utilisation des résultats scolaires et des indicateurs de réussite afin de permettre au personnel de les utiliser comme levier pour améliorer la qualité des services en fonction de leur pertinence, leur efficacité et leur efficience.</p>	<p>Le taux de réussite en français, langue d'enseignement, écriture, en 2008-2009, en 5^e secondaire, est supérieur (85,1 %) à celui de l'ensemble du Québec, secteur public (82,3 %) (annexe 7).</p>	<p>En 4^e et 5^e secondaires, des groupes d'élèves sont sous-évalués alors que d'autres sont surévalués par rapport aux apprentissages réalisés. Il y a inégalité dans les pratiques évaluatives et dans les attentes face au niveau de maîtrise des apprentissages.</p> <p>En écriture, au 1^{er} cycle du primaire, le résultat moyen des garçons (74,1 %) est de 5,8 points de pourcentage inférieur à celui des filles (79,9 %) (annexe 14). Cet écart est de 7,1 points de pourcentage au 2^e cycle (annexe 15) et de 5,9 points de pourcentage au 3^e cycle (annexe 16).</p> <p>Nous ne disposons actuellement pas d'exams communs.</p>	<p>Augmenter le taux de réussite à l'épreuve de français, langue d'enseignement, 5^e secondaire, volet écriture.</p> <p>Au primaire, augmenter le résultat moyen chez les garçons, en écriture, à la fin de chacun des cycles au primaire.</p>	<p>Augmenter le taux de réussite en français à l'épreuve ministérielle.</p> <p>Rendre les pratiques évaluatives plus près des apprentissages.</p> <p>Se doter d'instruments d'évaluation diagnostique des apprentissages pour intervenir tôt et adéquatement dans l'apprentissage de la langue française.</p> <p>Se doter d'épreuves communes, à la fin de chaque cycle du primaire, au 1^{er} cycle du secondaire et en 3^e année du secondaire afin d'obtenir des résultats significatifs pour réguler le système.</p>	<p>Augmenter de 5 points de pourcentage le taux de réussite à l'épreuve de français, 5^e secondaire, volet écriture, en passant de 85,1 % en 2008-2009 à 90,1 % en 2014-2015.</p> <ul style="list-style-type: none"> - 2009-2010 Augmenter de 0 point de pourcentage - 2010-2011 Augmenter de 1 point de pourcentage - 2011-2012 Augmenter de 2 points de pourcentage - 2012-2013 Augmenter de 1 point de pourcentage - 2013-2014 Augmenter de 0,5 point de pourcentage - 2014-2015 Augmenter de 0,5 point de pourcentage <p>Implanter graduellement des épreuves communes en français, écriture, et en uniformiser la correction, selon l'échéancier suivant :</p> <ul style="list-style-type: none"> - 2010-2011 : 3^e cycle du primaire, épreuve ministérielle 2^e cycle du primaire, épreuve ministérielle - 2011-2012 : 1^{er} cycle du secondaire épreuve ministérielle 1^{er} cycle du primaire, épreuve commission - 2012-2013 : 3^e année du secondaire, épreuve commission <p>Faire un portrait des résultats des élèves afin de déterminer les cibles.</p>	<p>Mettre en place un perfectionnement sur les procédures ministérielles de traitement des résultats des élèves (conversion, modération).</p> <p>Outils le personnel d'instruments d'évaluation diagnostique pour repérer tôt les élèves en difficulté.</p> <p>Inciter le personnel à intervenir tôt en organisant des périodes d'intervention en rééducation, en consolidation ou en récupération de façon intensive et soutenue.</p> <p>Accompagner le personnel dans le développement de stratégies de correction et de mémorisation.</p> <p>Réaliser le projet de recherche-action sur « les pratiques pédagogiques des enseignants et la compétence à écrire ».</p> <p>Impliquer le personnel dans l'élaboration et l'utilisation d'épreuves communes.</p> <p>Former et accompagner le personnel à la démarche d'écriture.</p>	<p>Suivi des résultats des élèves par le Service des ressources éducatives.</p> <p>« Monitoring » par le Service des ressources éducatives à l'aide d'instruments d'évaluation diagnostique.</p> <p>Rencontre des directions par secteurs primaire, secondaire, pour suivi des résultats et du plan d'action par école.</p>

BUT 3

Contexte : Une analyse complète de l'offre de services est en cours avec l'ensemble des intervenants, en collaboration avec le groupe de soutien régional EHDAA. Cette révision permettra l'ajustement de l'offre de services et déterminera le soutien et la formation à y attacher, de façon à favoriser la réussite des élèves HDAA intégrés ou en classes spécialisées. La situation des garçons demeure préoccupante puisque la fréquence des PIA au primaire est de 12,1 % plus élevée chez les garçons (21,4 %) que chez les filles (9,3 %), en 2008-2009. Il nous faudra continuer à favoriser le soutien à l'intégration tant pour les élèves que pour les enseignants puisque de plus en plus d'élèves souffrant de « troubles spécifiques » sont intégrés dans les classes ordinaires. Nous devons évaluer le pourcentage d'élèves HDAA qui répondent aux attentes de fin de cycle, par sexe, classes ordinaires et classes spécialisées. Il nous faudra accorder une attention particulière aux transitions scolaires pour favoriser la réussite et travailler davantage en collaboration.

MELS	CSP							
ORIENTATIONS DU PLAN STRATÉGIQUE DU MELS	ORIENTATIONS CSP	ZONE DE PERFORMANCE	ZONE DE VULNÉRABILITÉ	OBJECTIFS MESURABLES	ENJEUX	CIBLES	MOYENS	SUIVI
<p>Améliorer la réussite et la persévérance scolaires</p> <p>BUTS MELS</p> <p>3. L'amélioration de la réussite et de la persévérance scolaires chez certains groupes dont les élèves en difficulté d'adaptation et d'apprentissage</p>	<p>Orientation I</p> <p>Former, accompagner et superviser le personnel pour atteindre les résultats visés par les plans de réussite des établissements et le plan stratégique de la Commission scolaire</p> <p>Objectif I</p> <p>Développer l'expertise dans l'analyse et l'utilisation des résultats scolaires et des indicateurs de réussite afin de permettre au personnel de les utiliser comme levier pour améliorer la qualité des services en fonction de leur pertinence, leur efficacité et leur efficience.</p>	<p>La formation préparatoire au travail (FPT) a été mise sur pied en 2008-2009. La première cohorte de finissants sera qualifiée en 2010-2011.</p> <p>Au primaire, les garçons performant aussi bien que les filles en mathématiques.</p> <p>La CSP offre une grande quantité et une grande variété de services aux EHDAA. Nous investissons plus de 6 millions de plus que les ressources générées pour ces élèves.</p>	<p>En 2008-2009, 39 élèves n'ont pu être qualifiés en formation métier semi-spécialisé (FMS) parce qu'ils ont fait un stage dans une fonction de travail qui ne conduisait pas à une certification ministérielle, ce qui explique le faible taux de qualification (50 %). La situation a été corrigée en 2009-2010 (annexe 17).</p> <p>Certains élèves abandonnent plutôt que de s'inscrire en FMS ou FPT, ces voies de formation étant peu reconnues dans le milieu.</p> <p>Au primaire, les garçons éprouvent des difficultés en français dès le 1^{er} cycle (voir but 2). Ces difficultés se prolongent au secondaire.</p>	<p>Augmenter le nombre d'élèves inscrits en FMS.</p> <p>Augmenter le taux d'élèves qui obtiennent une qualification au terme des parcours de formation FMS et FPT, taux établi à partir du nombre de jeunes qui obtiennent une qualification après 3 ans dans le parcours de formation préparatoire au travail et après 1 an dans le parcours de formation menant à l'exercice d'un métier semi-spécialisé.</p> <p>Augmenter la proportion d'élèves HDAA qui répondent aux attentes de fin de cycle, par sexe, classes ordinaires et classes spécialisées.</p>	<p>Augmenter le nombre d'élèves qui s'inscrivent en FMS au lieu de décrocher et augmenter le pourcentage d'élèves qui obtiennent une qualification dans ce parcours de formation.</p> <p>Analyser les taux de qualification en FPT à partir de la première cohorte de finissants en 2010-2011.</p> <p>Mettre tout le personnel à contribution afin d'améliorer nos interventions auprès des élèves dont le style d'apprentissage en fait des élèves à risque, particulièrement chez les garçons.</p> <p>Définir le concept de réussite pour ces groupes d'élèves et identifier des indicateurs de réussite.</p>	<p>Augmenter le nombre d'élèves inscrits dans les parcours de formation FPT et FMS. La cible a été fixée au cours de l'année scolaire 2010-2011, après l'analyse des inscriptions de 2007-2008, 2008-2009, 2009-2010 et 2010-2011.</p> <p>FPT : Passer de 97, en 2010-2011 - à 110 en 2011-2012 - à 115 en 2012-2013 - à 120 en 2013-2014 - à 125 en 2014-2015</p> <p>FMS : Passer de 53, en 2010-2011 - à 55 en 2011-2012 - à 57 en 2012-2013 - à 60 en 2013-2014 - à 65 en 2014-2015</p> <p>Augmenter le taux d'élèves qui obtiennent une qualification au terme des parcours de formation FPT et FMS.</p> <p>FPT : Passer de 26,8 % en 2009-2010 - à 28 % en 2010-2011 - à 30 % en 2011-2012 - à 32 % en 2012-2013 - à 35 % en 2013-2014 - à 38 % en 2014-2015</p> <p>FMS : Passer de 77,1 %, en 2009-2010 - à 78 % en 2010-2011 - à 80 % en 2011-2012 - à 81 % en 2012-2013 - à 82 % en 2013-2014 - à 83 % en 2014-2015</p> <p>Lorsque l'analyse sera complétée concernant les pourcentages d'élèves HDAA qui répondent aux attentes de fin de cycle, par sexe, classes ordinaires et classes spécialisées, des cibles seront fixées à l'automne 2011.</p>	<p>Informé plus souvent les élèves et les parents sur la FMS et la FPT.</p> <p>Accorder une attention particulière aux transitions scolaires, d'une année scolaire à l'autre, d'un cycle à l'autre, d'un ordre d'enseignement à l'autre et d'un secteur à l'autre (Formation générale des jeunes, Formation générale des adultes, Formation professionnelle).</p> <p>Accorder une attention particulière aux changements dans le personnel intervenant auprès des élèves.</p> <p>Outiller le personnel à dépister tôt les difficultés des élèves et à intervenir rapidement en utilisant entre autres, les enseignants orthopédagogues et les enseignants ressources.</p> <p>Inciter le personnel à informer rapidement les parents.</p> <p>Développer une communauté d'apprentissage chez le personnel intervenant auprès des EHDAA, à l'aide notamment du PIA.</p> <p>Inventorier des façons d'adapter l'organisation scolaire pour rejoindre particulièrement les besoins des garçons.</p> <p>Adapter du matériel et des outils pédagogiques.</p>	<p>Suivi systématique des résultats des élèves par le Service des ressources éducatives.</p> <p>Le comité paritaire EHDAA veillera à la régulation pour le dépistage, la mise en œuvre de l'offre de services, les modalités de formation, d'accompagnement et de soutien pour le personnel syndiqué et l'analyse des résultats des élèves.</p> <p>Suivi par le Service des ressources humaines sur la stabilité du personnel.</p> <p>Suivi des inscriptions en FMS et FPT.</p>

BUT 4

Contexte : Nous avons mis en application une « Politique relative à une saine alimentation et à un mode de vie physiquement actif ». Nous nous sommes assurés que tous les concessionnaires de cafétéria et tous les traiteurs se conforment aux normes fixées par le gouvernement et respectent notre politique. Les établissements scolaires ont dû faire preuve de créativité afin de trouver des façons différentes de souligner les occasions spéciales. Dans la plupart des agendas scolaires, des incitatifs sont inscrits à l'intention des parents pour les collations et les repas du midi provenant de la maison. Une évaluation a été faite en décembre 2009 et les résultats sont utilisés comme outil d'analyse et d'ajustement. De plus, 46 écoles ont utilisé le questionnaire *École en santé* en 2008 pour faire l'analyse de situation lors de la révision des projets éducatifs. Dans le cadre du plan d'action sur la violence, toutes nos écoles tracent leur « portrait de la violence » d'ici le 30 juin 2010. Nous utiliserons donc ce nouvel instrument plutôt que le programme *École en santé*.

MELS	CSP							
ORIENTATIONS DU PLAN STRATÉGIQUE DU MELS	ORIENTATIONS CSP	ZONE DE PERFORMANCE	ZONE DE VULNÉRABILITÉ	OBJECTIFS MESURABLES	ENJEUX	CIBLES	MOYENS	SUIVI
<p>Maintenir les conditions favorables à la poursuite des études</p> <p>BUTS MELS</p> <p>4. L'amélioration de l'environnement sain et sécuritaire</p> <p>Sécurité des établissements</p>	<p>Orientation 2</p> <p>Susciter l'engagement et la responsabilisation du personnel à l'égard de la réussite des élèves en assurant des conditions favorables à la poursuite des études.</p> <p>Objectif I</p> <p>Impliquer le personnel dans la recherche et la mise en œuvre de solutions pour améliorer la qualité des services offerts à la Formation générale des jeunes, la Formation générale des adultes et la Formation professionnelle.</p>	<p>Les élèves se sentent en sécurité dans l'école et autour de l'école (84 %) et les parents trouvent leur école sécuritaire (95 %). Questionnaire <i>École en santé</i>, 40 écoles en 2008.</p> <p>Projet Ribambelle : prévention chez les élèves de 5-7 ans.</p> <p>Modèle Répît-conseil comme alternative à la suspension dans 2 écoles secondaires.</p>	<p>Le comportement des élèves semble préoccupant au niveau de la violence verbale et physique. Questionnaire <i>École en santé</i>, 40 écoles en 2008.</p>	<p>Augmenter le pourcentage d'élèves qui se sentent en sécurité dans leur école, taux établi à partir du questionnaire CSP sur « le portrait de la violence à l'école ».</p> <ul style="list-style-type: none"> - Autoportrait des actions réalisées par l'école pour prévenir et traiter la violence. - Autoportrait des manifestations de la violence à l'école. 	<p>Diminuer la violence verbale et physique dans les établissements.</p>	<p>Les cibles seront établies à partir du « portrait de la violence à l'école » que les établissements auront complété au 30 juin 2011.</p>	<p>Développer la mise en place, par le travail d'équipe, de programmes de renforcement des comportements pacifiques et de médiation entre les pairs. Former le personnel à cet égard et développer le partenariat avec le réseau des affaires sociales.</p> <p>Favoriser le partage d'expériences entre les écoles en regard des moyens à utiliser pour sécuriser les élèves dans la transition primaire secondaire, notamment la concertation entre le personnel des deux ordres d'enseignement.</p> <p>Favoriser le partage d'expertise avec le groupe régional de soutien.</p> <p>Inciter les écoles à établir des lieux où les élèves pourront s'exprimer, notamment des conseils étudiants.</p>	<p>Questionnaire « le portrait de la violence à l'école » et « focus group » auprès des conseils étudiants et du personnel.</p> <p>Faire le suivi par le Service des ressources éducatives de la mise en œuvre du projet et poursuivre la mise en œuvre du projet Ribambelle.</p> <p>Poursuivre la mise en œuvre du projet Répît-conseil.</p> <p>Accompagner les écoles qui sont inscrites dans la démarche <i>École en santé</i>.</p>

BUT 4

Contexte : Nous avons mis en application une « Politique relative à une saine alimentation et à un mode de vie physiquement actif ». Nous nous sommes assurés que tous les concessionnaires de cafétéria et tous les traiteurs se conforment aux normes fixées par le gouvernement et respectent notre politique. Les établissements scolaires ont dû faire preuve de créativité afin de trouver des façons différentes de souligner les occasions spéciales. Dans la plupart des agendas scolaires, des incitatifs sont inscrits à l'intention des parents pour les collations et les repas du midi provenant de la maison. Une évaluation a été faite en décembre 2009 et les résultats sont utilisés comme outil d'analyse et d'ajustement. De plus, 46 écoles ont utilisé le questionnaire *École en santé* en 2008 pour faire l'analyse de situation lors de la révision des projets éducatifs. Dans le cadre du plan d'action sur la violence, toutes nos écoles tracent leur « portrait de la violence » d'ici le 30 juin 2010. Nous utiliserons donc ce nouvel instrument plutôt que le programme *École en santé*.

MELS	CSP							
ORIENTATIONS DU PLAN STRATÉGIQUE DU MELS	ORIENTATIONS CSP	ZONE DE PERFORMANCE	ZONE DE VULNÉRABILITÉ	OBJECTIFS MESURABLES	ENJEUX	CIBLES	MOYENS	SUIVI
<p>4. L'amélioration de l'environnement sain et sécuritaire</p> <p>Saine alimentation</p>	<p>Orientation 2</p> <p>Susciter l'engagement et la responsabilisation du personnel à l'égard de la réussite des élèves en assurant des conditions favorables à la poursuite des études.</p> <p>Objectif I</p> <p>Impliquer le personnel dans la recherche et la mise en œuvre de solutions pour améliorer la qualité des services offerts à la Formation générale des jeunes, la Formation générale des adultes et la Formation professionnelle.</p>	<p>La « Politique relative à une saine alimentation et à un mode de vie physiquement actif » est respectée globalement dans une proportion de 96 % en ce qui concerne l'offre alimentaire, selon le bilan du 27 janvier 2010.</p> <p>Plus spécifiquement :</p> <p>99,7 % des établissements ont éliminé les boissons gazeuses.</p> <p>100 % ont éliminé le sucre comme premier ingrédient.</p> <p>100 % ont éliminé les frites.</p> <p>93 % ont éliminé complètement la friture.</p> <p>95,1 % ont une assiette avec au moins un légume.</p> <p>90 % ont une variété de fruits et légumes.</p> <p>81,6 % respectent la Politique lors des événements spéciaux.</p> <p>71,4 % respectent la Politique lors des campagnes de financement.</p>	<p>Dans les commentaires du bilan du 27 janvier 2010, on souligne la difficulté d'appliquer la Politique lors des événements spéciaux.</p> <p>50 % respectent la Politique lors des sorties éducatives.</p> <p>On mentionne que la Politique est difficile à faire respecter à cause de la présence de commerces qui vendent des aliments que l'école a supprimés dans son offre alimentaire.</p>	<p>Augmenter le pourcentage des établissements qui appliquent toutes les composantes de la « Politique relative à une saine alimentation et à un mode de vie physiquement actif », mesuré à l'aide du questionnaire de reddition de comptes.</p>	<p>Développer le goût de saines habitudes alimentaires.</p>	<p>Passer de 96 % à 100 % des établissements qui appliquent toutes les composantes de la « Politique relative à une saine alimentation et à un mode de vie physiquement actif », d'ici 2014-2015 en ce qui a trait à l'offre alimentaire.</p> <ul style="list-style-type: none"> - 2010-2011 : 97 % - 2011-2012 : 98 % - 2012-2013 : 98 % - 2013-2014 : 99 % - 2014-2015 : 100 % 	<p>Faire la promotion de la Politique auprès du personnel, des élèves et des parents.</p> <p>Associer les services éducatifs, services alimentaires et services diététiques pour mettre en œuvre des activités d'éducation aux saines habitudes alimentaires.</p> <p>Développer le partenariat avec le réseau des affaires sociales à cet égard.</p>	<p>Questionnaire de reddition de comptes sur la « Politique relative à une saine alimentation et à un mode de vie physiquement actif », à compléter annuellement.</p>

BUT 4

Contexte : Nous avons mis en application une « Politique relative à une saine alimentation et à un mode de vie physiquement actif ». Nous nous sommes assurés que tous les concessionnaires de cafétéria et tous les traiteurs se conforment aux normes fixées par le gouvernement et respectent notre politique. Les établissements scolaires ont dû faire preuve de créativité afin de trouver des façons différentes de souligner les occasions spéciales. Dans la plupart des agendas scolaires, des incitatifs sont inscrits à l'intention des parents pour les collations et les repas du midi provenant de la maison. Une évaluation a été faite en décembre 2009 et les résultats sont utilisés comme outil d'analyse et d'ajustement. De plus, 46 écoles ont utilisé le questionnaire *École en santé* en 2008 pour faire l'analyse de situation lors de la révision des projets éducatifs. Dans le cadre du plan d'action sur la violence, toutes nos écoles tracent leur « portrait de la violence » d'ici le 30 juin 2010. Nous utiliserons donc ce nouvel instrument plutôt que le programme *École en santé*.

MELS	CSP							
ORIENTATIONS DU PLAN STRATÉGIQUE DU MELS	ORIENTATIONS CSP	ZONE DE PERFORMANCE	ZONE DE VULNÉRABILITÉ	OBJECTIFS MESURABLES	ENJEUX	CIBLES	MOYENS	SUIVI
<p>4. L'amélioration de l'environnement sain et sécuritaire</p> <p>Mode de vie physiquement actif</p>	<p>Orientation 2</p> <p>Susciter l'engagement et la responsabilisation du personnel à l'égard de la réussite des élèves en assurant des conditions favorables à la poursuite des études.</p> <p>Objectif I</p> <p>Impliquer le personnel dans la recherche et la mise en œuvre de solutions pour améliorer la qualité des services offerts à la Formation générale des jeunes, la Formation générale des adultes et la Formation professionnelle.</p>	<p>Le nombre de fois par semaine que l'ensemble des écoles primaires offre des activités physiques organisées et animées a augmenté de 18,3 %, passant de 356 fois/semaine à 421 fois/semaine, depuis l'implantation de la « Politique relative à une saine alimentation et à un mode de vie physiquement actif », selon le bilan du 27 janvier 2010.</p> <p>Plus spécifiquement une augmentation de :</p> <ul style="list-style-type: none"> - 24 % période du dîner - 16 % après l'école - 15 % service de garde - 19 % récréations 	<p>Le nombre de fois par semaine que l'ensemble des écoles secondaires offre des activités physiques organisées et animées a augmenté de 2 %, passant de 46 fois/semaine à 47 fois/semaine, depuis l'implantation de la « Politique relative à une saine alimentation et à un mode de vie physiquement actif », selon le bilan du 27 janvier 2010.</p>	<p>Augmenter le nombre de fois par semaine que les écoles offrent des activités physiques organisées et animées, mesuré à l'aide du questionnaire de reddition de comptes sur la « Politique relative à une saine alimentation et à un mode de vie physiquement actif ».</p> <p>Améliorer la condition physique des élèves, par sexe, mesuré à l'aide de l'outil d'évaluation de la condition physique sur l'endurance (Léger et Boucher), utilisé par les enseignants en éducation physique.</p> <p>N.B. Cet outil a été suggéré, mais n'est pas utilisé actuellement dans toutes les écoles. Une démarche de validation devra être entreprise pour convenir d'un outil commun.</p>	<p>Améliorer l'offre de services de nos établissements en activités physiques.</p> <p>Utiliser de façon systématique un outil d'évaluation de la condition physique dans toutes les écoles.</p>	<p>La cible, quant au nombre de fois par semaine que les écoles offrent des activités physiques organisées et animées au primaire et au secondaire, sera déterminée à la suite d'une démarche d'évaluation auprès de l'ensemble des directions d'établissement au printemps 2011. Analyse en cours avec les écoles.</p> <p>Les cibles seront déterminées après avoir convenu d'un outil commun pour évaluer la condition physique des élèves d'ici septembre 2011.</p>	<p>Assurer la présence d'un technicien en loisirs dans toutes nos écoles secondaires.</p> <p>Mettre le personnel enseignant davantage à contribution dans les activités éducatives complémentaires.</p> <p>Inciter les écoles à participer davantage aux activités des regroupements de sport étudiant.</p> <p>Promouvoir le programme ISO-ACTIFS.</p> <p>Favoriser le partage d'expériences entre les écoles quant aux activités scolaires qui correspondent aux intérêts et aux besoins des jeunes.</p> <p>Développer le partenariat avec le réseau des loisirs.</p> <p>Revoir les moyens à la lumière des cibles qui seront établies.</p>	<p>Questionnaire de reddition de comptes sur la « Politique relative à une saine alimentation et à un mode de vie physiquement actif », à compléter annuellement.</p> <p>Vérifier l'augmentation de la participation aux différentes activités des fédérations sportives.</p>

BUT 5

Contexte : Au niveau de la formation professionnelle, nous visons à augmenter le nombre d'élèves de moins de 20 ans inscrits, par une diversité de programmes, une promotion adéquate et des arrimages avec les écoles secondaires. Un arrimage avec la formation générale des jeunes et la formation générale des adultes devra aussi s'effectuer concernant les services à dispenser et les ressources à partager. Aussi, il y aura lieu d'approfondir les raisons des abandons par programme, même si le taux d'abandon général est peu élevé. Quant à la formation générale des adultes, il faudra continuer à améliorer le taux de rétention des élèves et favoriser le passage vers la formation professionnelle. Il est important de poursuivre le travail d'obtention de nouvelles cartes puisque la CSP en possède peu.

MELS	CSP							
ORIENTATIONS DU PLAN STRATÉGIQUE DU MELS	ORIENTATIONS CSP	ZONE DE PERFORMANCE	ZONE DE VULNÉRABILITÉ	OBJECTIFS MESURABLES	ENJEUX	CIBLES	MOYENS	SUIVI
<p>Répondre aux besoins de formation des personnes et aux besoins de main-d'œuvre</p> <p>BUTS MELS</p> <p>5.</p> <p>L'augmentation du nombre d'élèves de moins de 20 ans en formation professionnelle</p> <p>CIBLES NATIONALES</p> <p>À venir</p>	<p>Orientation 5</p> <p>Développer et faire connaître l'offre de services et les ententes partenariales avec les organismes, les institutions et les entreprises, pour maximiser les services offerts par la Commission scolaire aux élèves et à la population.</p> <p>Objectif I</p> <p>Développer et consolider les ententes partenariales en lien avec la mission de la Commission scolaire en vue d'augmenter le nombre d'élèves de moins de 20 ans inscrits en formation professionnelle.</p>	<p>Le nombre de nouveaux inscrits en FP, âgés de moins de 20 ans a augmenté en 2005-2006 (60) et en 2006-2007 (67), comparativement à 2004-2005 (50) (annexe 18).</p> <p>En mai 2010, la CSP a finalement obtenu un nouveau programme : APES et en décembre 2010 : SASI.</p> <p>La CSP mettra sur pied en 2010-2011 un programme autofinancé en massothérapie.</p>	<p>Le nombre de nouveaux inscrits en formation professionnelle, âgés de moins de 20 ans a diminué en 2007-2008 (52) (annexe 18).</p> <p>Le nombre de programmes que nous sommes autorisés à offrir est limité.</p> <p>Même si nous faisons des ententes avec d'autres commissions scolaires, les élèves inscrits n'apparaissent pas au tableau de la CSP, mais dans celui de l'autre commission scolaire.</p> <p>Le territoire desservi est socioéconomiquement favorisé et les parents préfèrent « pousser » leurs enfants vers une formation universitaire plutôt que technique et encore moins professionnelle. La formation professionnelle est peu valorisée.</p>	<p>Augmenter le nombre de nouveaux inscrits en formation professionnelle, âgés de moins de 20 ans, taux établi à partir des élèves qui s'inscrivent pour la 1^{re} fois en formation professionnelle et qui sont âgés de moins de 20 ans, au 30 septembre de l'année considérée.</p>	<p>Utiliser au maximum les programmes de formation existants et développer des ententes avec les autres commissions scolaires.</p> <p>Mieux faire connaître nos programmes auprès des élèves, du personnel et des parents.</p>	<p>2010-2011 : 60 2011-2012 : 62 2012-2013 : 65 2013-2014 : 70 2014-2015 : 72</p>	<p>Établir des passerelles entre la Formation générale des jeunes et la Formation professionnelle et, entre la Formation générale des adultes et la Formation professionnelle.</p> <p>Aider les écoles à augmenter les occasions de contact pour les élèves entre la Formation générale des jeunes, la Formation générale des adultes et la Formation professionnelle.</p> <p>Soutenir les établissements dans l'adaptation de l'organisation pédagogique (alternance travail-études, enseignement individualisé, concomitance, conciliation travail-études) et dans l'adaptation du code de vie à la formation professionnelle.</p> <p>Développer des projets avec les entreprises et la communauté.</p> <p>Valoriser et promouvoir la formation professionnelle auprès des élèves, du personnel et des parents.</p> <p>Inciter les écoles secondaires à offrir aux élèves des activités parascolaires en lien avec la formation professionnelle.</p> <p>Soutenir les écoles dans l'accompagnement des enseignants en regard des approches pédagogiques.</p> <p>Mettre sur pied un service de transport pour amener les élèves vers le Centre de formation professionnelle.</p> <p>Développer de nouvelles ententes et demander de nouvelles cartes provisoires ou permanentes dans la phase 2 du plan de développement de la formation professionnelle.</p>	<p>Le suivi sera assuré par la Direction générale et le Service des ressources éducatives en collaboration avec les directions de centre et la direction du Service aux entreprises.</p>

5. MÉCANISMES DE SUIVI ET DE REDDITION DE COMPTES

Les mécanismes de suivis sont déjà indiqués au tableau des éléments de contenu. Néanmoins, la reddition de comptes pour sa part s'effectuera en général par le rapport annuel présenté en audience publique à la population et, dans le document écrit déposé également à cette fin. De plus, les deux comités administratifs et politiques de la mission éducative s'assureront des suivis et des rapports intérimaires sur les redditions de comptes. Ces deux comités font rapport l'un au Comité consultatif de gestion et l'autre au Conseil des commissaires.

6. ENGAGEMENT DES PARTIES

Considérant que la Convention de partenariat vise à accroître la persévérance scolaire et la réussite des élèves;

Considérant que les commissions scolaires contribuent à la mise en œuvre des orientations et des plans d'action ministériels;

Considérant que la signature de la Convention de partenariat n'a pas pour objectif d'ajouter des ressources financières additionnelles à celles qui sont allouées à la Commission scolaire conformément aux règles budgétaires;

Considérant que les commissions scolaires contribueront, s'il y a lieu, à des travaux qui seront mis en place par le MELS afin de définir de nouveaux indicateurs.

Les parties conviennent des engagements suivants :

Le MELS s'engage à :

- Soutenir la Commission scolaire dans la mise en œuvre et le suivi de sa Convention de partenariat et dans le processus de reddition de comptes;
- Fournir, au fur et à mesure de leurs disponibilités, des données statistiques, de l'information ou des analyses pertinentes permettant de soutenir la mise en œuvre de la Convention de partenariat.

La Commission scolaire s'engage à :

Assurer une gestion efficace et efficiente des fonds publics qui lui sont confiés.

POUR LA COMMISSION SCOLAIRE DES PATRIOTES :



Hélène Roberge
Présidente



Date



Normande Lemieux
Directrice générale



Date

POUR LE MINISTÈRE DE L'ÉDUCATION, DU LOISIR ET DU SPORT :



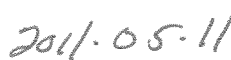
Line Beauchamp
Ministre



Date



Alain Veilleux
Sous-ministre adjoint responsable des régions



Date

TAUX DE DIPLOMATION EN 5 ANS AU SECONDAIRE
FORMATION GÉNÉRALE DES JEUNES

Organisme	Cohorte	Filles	Garçons	Total	Écart G/F
CSP	2001-2002	N/D	N/D	65,6 %	----
	2002-2003	N/D	N/D	62,9 %	----
	2003-2004	N/D	N/D	64,2 %	----
	2004-2005	73,3 %	58,1 %	65,6 %	15,2
	Taux moyen	----	----	64,6 %	----

Organisme	Cohorte	Filles	Garçons	Total	Écart G/F
Réseau public	2001-2002	N/D	N/D	56,1 %	----
	2002-2003	N/D	N/D	53,7 %	----
	2003-2004	N/D	N/D	54,9 %	----
	2004-2005	62,2 %	49,1 %	55,4 %	13,1
	Taux moyen	----	----	55,0 %	----

Source : Diplomation au secondaire, MELS, édition 2010

ANNEXE 2
BUT 1.1

TAUX DE DIPLOMATION EN 7 ANS AU SECONDAIRE
FORMATION GÉNÉRALE DES JEUNES

Organisme	Cohorte	Filles	Garçons	Total	Écart G/F
CSP	1999-2000	81,8 %	67,2 %	74,3 %	14,0
	2000-2001	84,8 %	71,3 %	78,2 %	13,5
	2001-2002	84,8 %	69,2 %	77,1 %	15,6
	2002-2003	84,5 %	68,8 %	76,7 %	15,7
Taux moyen	----	84,0 %	69,1 %	76,6 %	14,9

Organisme	Cohorte	Filles	Garçons	Total	Écart G/F
Réseau public	1999-2000	75,8 %	59,8 %	67,6 %	16,0
	2000-2001	76,0 %	61,2 %	68,4 %	14,8
	2001-2002	75,7 %	61,5 %	68,5 %	14,2
	2002-2003	74,7 %	60,8 %	67,6 %	13,9
Taux moyen	----	75,6 %	60,8 %	68,0 %	14,8

Source : Diplomation au secondaire, MELS, édition 2010

ANNEXE 3
BUT 1.1

TAUX DE DIPLOMATION ET DE QUALIFICATION AVANT 20 ANS
EN FORMATION PROFESSIONNELLE

Organisme	Cohorte	Femmes	Hommes	Total	Écart F/H
CSP	2004-2005	78,4 %	75,3 %	76,8 %	+3,1 femmes
	2005-2006	79,1 %	80,7 %	79,8 %	+1,6 hommes
Ensemble du Québec (public)	2004-2005	77,2 %	75,4 %	76,2 %	+1,8 femmes
	2005-2006	76,8 %	75,0 %	75,8 %	+1,8 femmes

Source : Indicateurs nationaux

ANNEXE 4
BUT 1.1

TAUX DE DIPLOMATION ET DE QUALIFICATION AVANT 20 ANS
EN FORMATION GÉNÉRALE DES ADULTES

En attente des cibles ministérielles.

**TAUX ANNUEL DE SORTIES SANS DIPLÔME NI QUALIFICATION
AU SECONDAIRE, SECTEUR JEUNES**

Organisme	Cohorte	Filles	Garçons	Total	Écart G/F
CSP	1999-2000	15,2 %	29,6 %	22,7 %	14,4
	2000-2001	15,6 %	30,2 %	22,9 %	14,6
	2001-2002	11,9 %	29,1 %	20,1 %	17,2
	2002-2003	14,4 %	26,8 %	20,6 %	12,4
	2003-2004	12,8 %	27,4 %	20,2 %	14,6
	2004-2005	12,6 %	26,5 %	19,4 %	13,9
	2005-2006	12,2 %	30,3 %	21,1 %	18,1
	2006-2007	11,7 %	26,4 %	19,1 %	14,7
	2007-2008	12,2 %	28,1 %	19,9 %	15,9
	2008-2009	10,2 %	22,1 %	16,0 %	11,9
	Taux moyen	12,9 %	27,7 %	20,2 %	14,8

Organisme	Cohorte	Filles	Garçons	Total	Écart G/F
Réseau public	1999-2000	17,8 %	31,3 %	24,5 %	13,5
	2000-2001	17,8 %	30,8 %	24,2 %	13,0
	2001-2002	18,0 %	31,8 %	24,8 %	13,8
	2002-2003	18,1 %	32,4 %	25,1 %	14,3
	2003-2004	18,1 %	31,6 %	24,8 %	13,5
	2004-2005	17,5 %	31,0 %	24,2 %	13,5
	2005-2006	17,6 %	30,1 %	23,6 %	12,5
	2006-2007	17,9 %	30,1 %	23,9 %	12,2
	2007-2008	17,8 %	29,0 %	23,3 %	11,2
	2008-2009	16,5 %	26,1 %	21,3 %	9,6
	Taux moyen	17,7 %	30,4 %	24,0 %	12,7

Organisme	Cohorte	Filles	Garçons	Total	Écart G/F
CSP	Taux moyen	12,9 %	27,7 %	20,2 %	14,8
Réseau public	Taux moyen	17,7 %	30,4 %	24,0 %	12,7
Écart CSP/Public (Taux moyen)		- 4,8	- 2,7	- 3,8	+ 2,1

Organisme	Cohorte	Filles	Garçons	Total	Écart G/F
CSP	2008-2009	10,2 %	22,1 %	16,0 %	11,9
Réseau public	2008-2009	16,5 %	26,1 %	21,3 %	9,6
Écart CSP/Public (2008-2009)		- 6,3	- 4,0	- 5,3	+ 2,3

Source : Taux annuel officiel de sorties sans diplôme ni qualification, MELS, novembre 2010

PROPORTION DES ÉLÈVES SELON LE DEGRÉ SCOLAIRE ET LE SEXE, PARMIS LES SORTIES SANS DIPLÔME NI QUALIFICATION DE 2004 À 2007

Organisme	Degré scolaire	Filles	Garçons	Total	Écart F/G
CSP	1 ^{er} cycle secondaire	12,5 %	13,4 %	13,3 %	+0,9 garçons
	3 ^e secondaire	15,4 %	19,0 %	17,7 %	+3,6 garçons
	4 ^e secondaire	28,0 %	27,1 %	27,4 %	+0,9 filles
	5 ^e secondaire	44,1 %	40,5 %	41,6 %	+3,6 filles
Ensemble du Québec (public)	1 ^{er} cycle secondaire	26,0 %	25,7 %	25,8 %	+0,3 filles
	3 ^e secondaire	21,7 %	23,0 %	2,5 %	+1,3 garçons
	4 ^e secondaire	23,3 %	24,9 %	24,3 %	+1,6 garçons
	5 ^e secondaire	29,0 %	26,4 %	27,4 %	+2,6 filles

Source : Indicateurs nationaux

**TAUX DE RÉUSSITE EN FRANÇAIS, LANGUE D'ENSEIGNEMENT,
EN 2008-2009 (129-536) - SECONDAIRE**

Organisme	Taux de réussite
CSP	89,2 %
Ensemble du Québec (secteur public)	86,5 %
Ensemble du Québec (secteur privé)	96,8 %
Ensemble du Québec (secteur public + privé)	88,7 %

**TAUX DE RÉUSSITE EN FRANÇAIS, LANGUE D'ENSEIGNEMENT,
ÉCRITURE, EN 2008-2009 (129-510)**

Organisme	Taux de réussite
CSP	85,6 %
Ensemble du Québec (secteur public)	82,9 %
Ensemble du Québec (secteur privé)	94,6 %
Ensemble du Québec (secteur public + privé)	85,5 %

MATIÈRES

Français, langue d'enseignement, lecture
Secondaire 5

PROGRAMME

129-520

Résultat moyen en juin 2009

CSP	70,6 %
Ensemble du Québec secteur public)	69,2 %

Taux de réussite en juin 2009

CSP	85,6 %
Ensemble du Québec (secteur public)	83,7 %

Source : résultats aux épreuves de juin et diplomation 2006-2007-2008

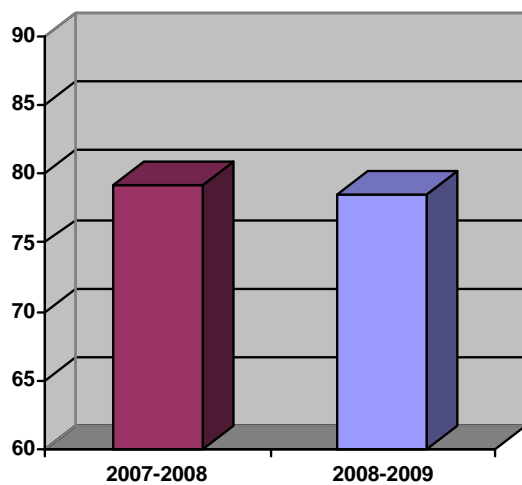
PROGRAMME : FRANÇAIS, LANGUE D'ENSEIGNEMENT
FIN DU I^{ER} CYCLE AU PRIMAIRE

RÉSULTAT GLOBAL – BILAN DE FIN DE CYCLE

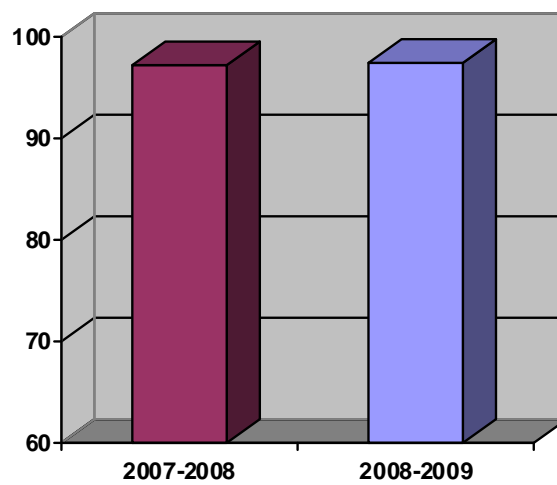
Organisme	Année scolaire	Résultat moyen	Taux de réussite
CSP	2007-2008	79,2 %	97,2 %
	2008-2009	78,5 %	97,4 %

Source : CSP

RÉSULTAT MOYEN



TAUX DE RÉUSSITE



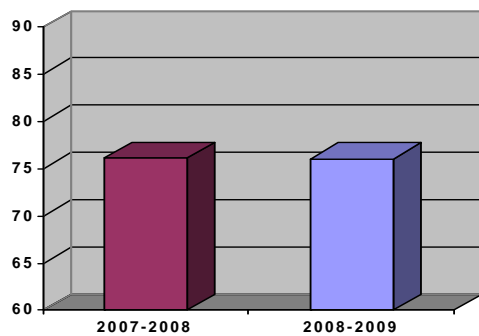
PROGRAMME : FRANÇAIS, LANGUE D'ENSEIGNEMENT
FIN DU 2^E CYCLE

RÉSULTAT GLOBAL – BILAN DE FIN DE CYCLE

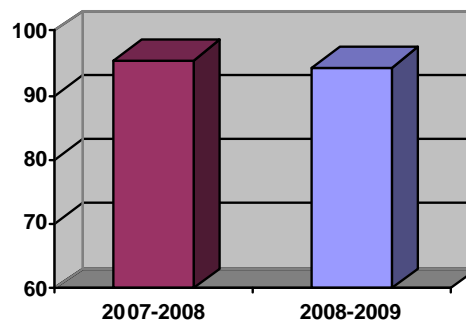
Organisme	Année scolaire	Résultat moyen	Taux de réussite
CSP	2007-2008	76,1 %	95,3 %
	2008-2009	76,0 %	94,3 %

Source : CSP

RÉSULTAT MOYEN



TAUX DE RÉUSSITE



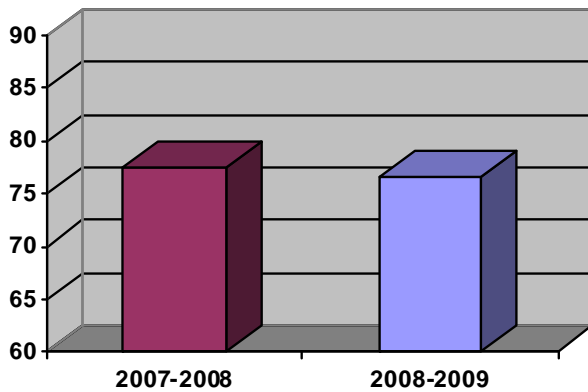
PROGRAMME : FRANÇAIS, LANGUE D'ENSEIGNEMENT
FIN DU 3^E CYCLE

RÉSULTAT GLOBAL

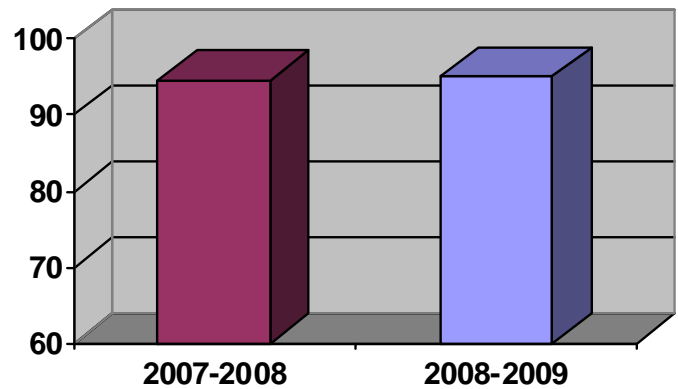
Organisme	Année scolaire	Résultat moyen	Taux de réussite
CSP	2007-2008	77,4 %	94,5 %
	2008-2009	76,6 %	95,0 %

Source : CSP

RÉSULTAT MOYEN



TAUX DE RÉUSSITE

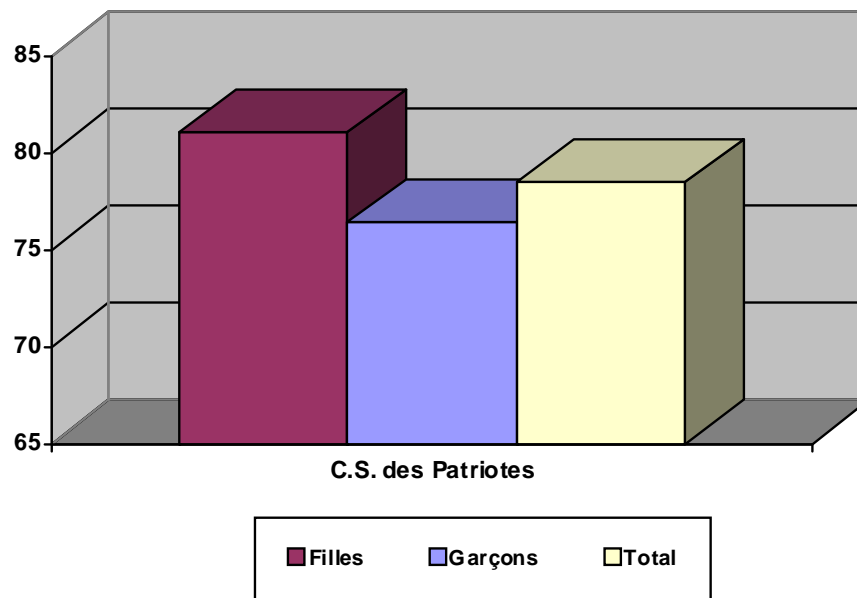


PROGRAMME : FRANÇAIS, LANGUE D'ENSEIGNEMENT
FIN DU I^{ER} CYCLE

RÉSULTAT MOYEN SELON LES SEXES
ANNÉE SCOLAIRE 2008-2009 – BILAN DE FIN DE CYCLE

Organisme	Filles	Garçons	Total
CSP	81,0 %	76,4 %	78,5 %

Source : CSP

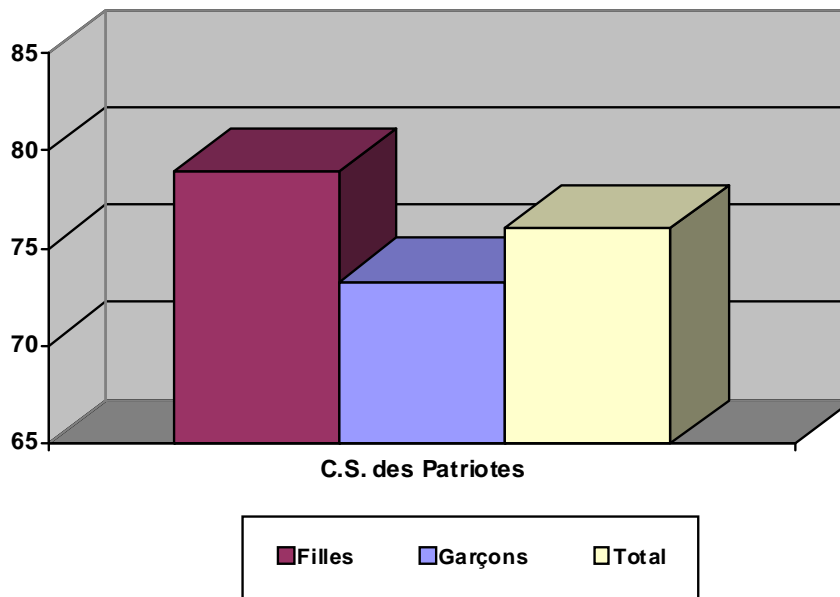


PROGRAMME : FRANÇAIS, LANGUE D'ENSEIGNEMENT
FIN DU 2^E CYCLE

RÉSULTAT MOYEN SELON LES SEXES
ANNÉE SCOLAIRE 2008-2009

Organisme	Filles	Garçons	Total
CSP	78,9 %	73,3 %	76,0 %

Source : CSP

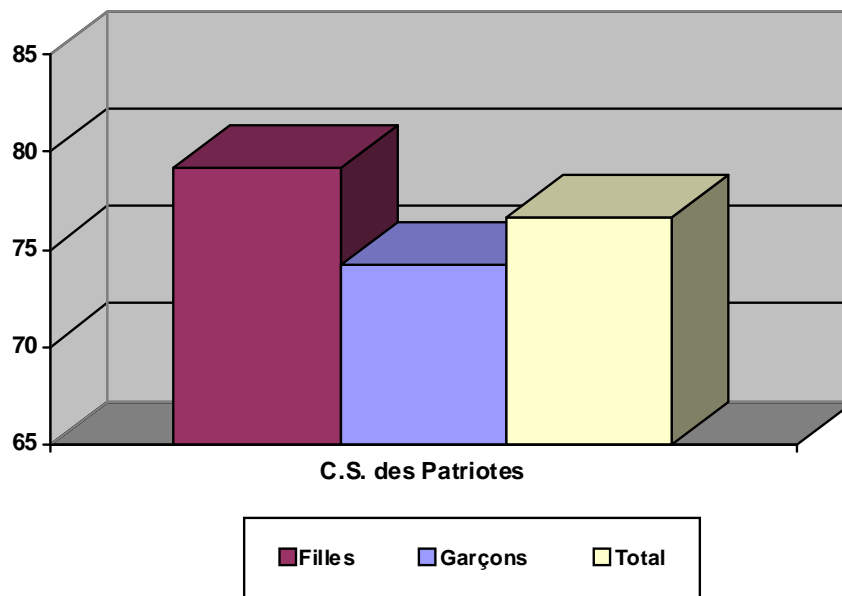


PROGRAMME : FRANÇAIS, LANGUE D'ENSEIGNEMENT
FIN DU 3^E CYCLE

RÉSULTAT MOYEN SELON LES SEXES
ANNÉE SCOLAIRE 2008-2009

Organisme	Filles	Garçons	Total
CSP	79,2 %	74,2 %	76,6 %

Source : CSP

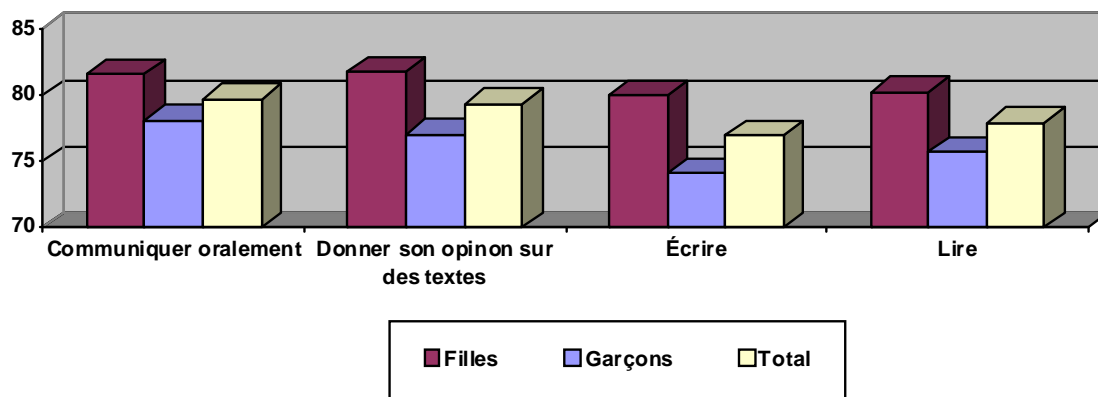


PROGRAMME : FRANÇAIS, LANGUE D'ENSEIGNEMENT
FIN DU 1^{ER} CYCLE

RÉSULTAT MOYEN PAR COMPÉTENCE ET SELON LES SEXES
(2008-2009)

Organisme	Compétence	Résultat moyen		
		Filles	Garçons	Total
CSP	Communiquer oralement	81,6 %	78,1 %	79,7 %
	Donner son opinion sur des textes	81,7 %	77,0 %	79,3 %
	Écrire	79,9 %	74,1 %	76,9 %
	Lire	80,2 %	75,7 %	77,9 %

Source : CSP

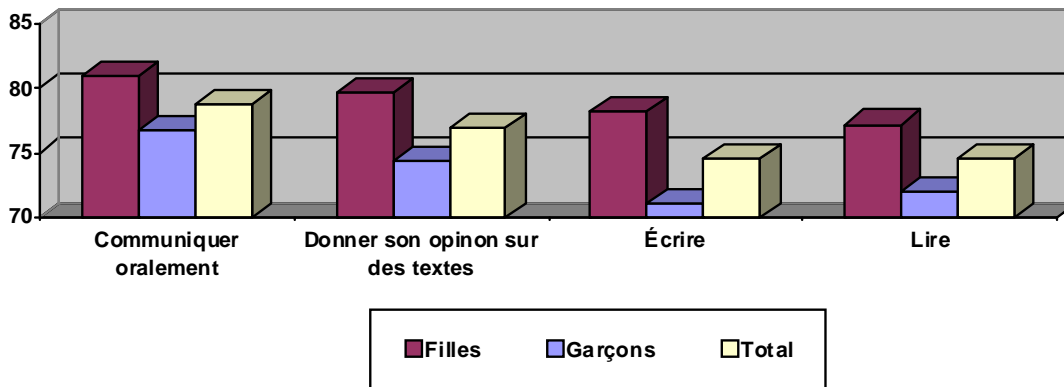


PROGRAMME : FRANÇAIS, LANGUE D'ENSEIGNEMENT
FIN DU 2^E CYCLE

RÉSULTAT MOYEN PAR COMPÉTENCE ET SELON LES SEXES
(2008-2009)

Organisme	Compétence	Résultat moyen		
		Filles	Garçons	Total
CSP	Communiquer oralement	81,0 %	76,7 %	78,8 %
	Donner son opinion sur des textes	79,6 %	74,3 %	76,9 %
	Écrire	78,2 %	71,1 %	74,6 %
	Lire	77,2 %	72,0 %	74,6 %

Source : CSP

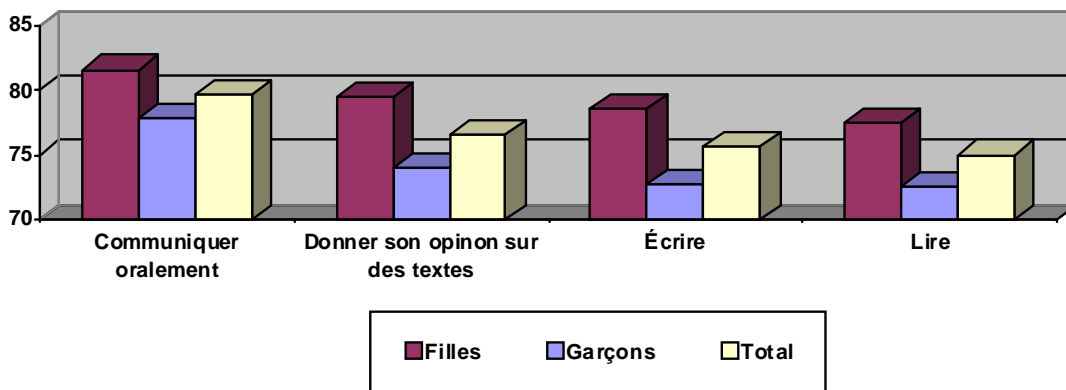


PROGRAMME : FRANÇAIS, LANGUE D'ENSEIGNEMENT
FIN DU 3^E CYCLE

RÉSULTAT MOYEN PAR COMPÉTENCE ET SELON LES SEXES
(2008-2009)

Organisme	Compétence	Résultat moyen		
		Filles	Garçons	Total
CSP	Communiquer oralement	81,6 %	77,9 %	79,7 %
	Donner son opinion sur des textes	79,4 %	74,0 %	76,6 %
	Écrire	78,6 %	72,7 %	75,6 %
	Lire	77,4 %	72,6 %	75,0 %

Source : CSP



Formation préparatoire au marché du travail

NOMBRE D'ÉTUDIANTS INSCRITS ACTUELLEMENT

Nb élèves - FQ		Année scolaire			
Code école	Groupe repère - code	2007-2008	2008-2009	2009-2010	2010-2011
	925	22			
	925	1	2	14	19
	925	6	34	20	
	926			4	26
	926			4	15
	926			27	9
	927		1		19
	928		13		
	928	1	4		9
	928	8	9		
	928		1		
	934	8	3		
	934		4		
Total général		46	71	69	97

Cohorte	Programme	Élèves inscrits	Cert. ISPJ	% ISPJ	Att. 5e sec.
2007-2008	FPMT / ISPJ	46	9	20%	1

Cohorte	Programme	Élèves inscrits	FPT - An3	CFR - FGA	Abandon	Impact	FMS
2008-2009	FPMT / ISPJ	71	19	21	27	3	1
			27%	30%	38%	4,20%	1,40%

Formation métier semi-spécialisé

NOMBRE D'ÉTUDIANTS INSCRITS À L'ACTUEL

Code école	Groupe repère - Code	2007-2008	2008-2009	2009-2010	2010-2011
	935	8	14	16	14
	935	22			
	936		15	19	24
	937	15	13	19	
	937	5	17		
	938	11	18	16	
	938	10	12		15
		10			
		5			
Total général		86	89	70	53

QUALIFICATION - Polybel

École	Année scolaire	Programme	Demande de certificat	Élèves inscrits	Taux de qualification
	2007-2008	FMS	61	86	71%
	2008-2009	FMS	44	89	49%
	2009-2010	FMS	54	70	77%
	2010-2011	FMS		53	

ANNEXE 18
BUT 5

NOMBRE DE NOUVEAUX INSCRITS EN FORMATION
PROFESSIONNELLE, ÂGÉS DE MOINS DE 20 ANS

	CS des Patriotes			
	<i>année d'inscription :</i> 2004-2005	2005-2006	2006-2007	2007-2008
Sexes réunis	50	60	67	52
16 ans et moins	15	8	14	0
17 ans	5	11	18	12
18 ans	18	28	17	25
19 ans	12	13	18	15
Sans diplôme / qualification	29	29	33	17
Avec diplôme / qualification	21	31	34	35
En continuité	46	52	56	44
Après interruption	4	8	11	8
Sexe masculin	30	39	41	26
16 ans et moins	9	5	8	0
17 ans	1	9	11	7
18 ans	13	16	11	16
19 ans	7	9	11	3
Sans diplôme / qualification	16	19	20	11
Avec diplôme / qualification	14	20	21	15
En continuité	28	35	35	25
Après interruption	2	4	6	1
Sexe féminin	20	21	26	26
16 ans et moins	6	3	6	0
17 ans	4	2	7	5
18 ans	5	12	6	9
19 ans	5	4	7	12
Sans diplôme / qualification	13	10	13	6
Avec diplôme / qualification	7	11	13	20
En continuité	18	17	21	19
Après interruption	2	4	5	7

Source : Portrait des statistiques ministérielles, Octobre 2009

**PROJET DE CONVENTION DE PARTENARIAT MELS-CSP
HISTORIQUE 22 JUIN 2010 AU 15 MARS 2011**

Document du 22 juin 2010

- 22 juin 2010 Conseil des commissaires Adoption, Résolution C-229-06-10
Engagement des parties – Amendement
Résolution no C-228-06-10 (Projet de loi 100)
- 29 juin 2010 Envoi au bureau régional du MELS
- 5 juillet 2010 Reçu du bureau régional du MELS l'avis de recommandation à la Ministre

2 septembre 2010 La Direction régionale du MELS nous informait que la Ministre ne signerait pas les conventions dont l'engagement des parties était modifié en lien avec le Projet de loi 100.

7 septembre 2010 Conseil des commissaires Abrogation des résolutions C-228-06-10 et C-229-06-10 et adoption de la Convention, résolution no C-023-09-10

Document du 14 septembre 2010

- 15 septembre 2010 Envoi au bureau régional du MELS

Novembre 2010 Reçu nouvelles statistiques sur le taux de diplomation et qualification et sorties sans diplôme

Décembre 2010 Modifications de certaines cibles compte tenu des nouvelles statistiques;
Janvier 2011 consultation des cadres d'établissement et de service

Document du 1^{er} février 2011

- 17 février 2011 Envoi au bureau régional du MELS
- 22 février 2011 Conseil des commissaires Dépôt du document à la Séance de travail

3 mars 2011 La directrice générale a rencontré la directrice du Bureau régional du MELS, d'autres modifications doivent être apportées.

Document du 15 mars 2011

- 15 mars 2011 Conseil des commissaires Dépôt du document (légers ajustements à faire avant l'envoi au MELS)
Adoption, Résolution no C-102-03-11
- 1^{er} avril 2011 Envoi au bureau régional du MELS

BILAN 2008-2010 DU PLAN STRATÉGIQUE

14 SEPTEMBRE 2010

Proposition d'ajustement en fonction du bilan 2008-2010

Plan stratégique 2008-2013-2010-2015

ORIENTATION I : Former, accompagner et superviser le personnel pour atteindre les résultats visés par les plans de réussite des établissements et leur convention de gestion et de réussite éducative et en lien le plan stratégique de la Commission scolaire et la convention de partenariat

Objectif I : Développer l'expertise dans l'analyse et l'utilisation des résultats scolaires et des indicateurs de réussite afin de permettre au personnel de les utiliser comme levier pour améliorer la qualité des services en fonction de leur pertinence, leur efficacité et leur efficience.

Axe d'intervention	Moyen	Indicateur	Cible	Mode d'évaluation	Suivi	Bilan 2008-2010	Priorité 2010-2011	Outil de suivi
Analyse des données statistiques	Exploitation d'un outil de suivi convivial pour la FGJ et la FGA et la FP	Taux d'utilisation de l'outil Taux de satisfaction des utilisateurs	Taux d'utilisation de 100% par les DÉ Taux de satisfaction de 80% et plus	Dénombrement des utilisateurs Questionnaire d'opinions : proportion de cadres d'établissement satisfaits	DG RI DG SG	Implantation de LUMIX et formation des cadres d'établissement sur son utilisation	Soutien à l'utilisation Développement d'outils de forage	Tableau de compilation des utilisateurs Sondage auprès des utilisateurs
Expertise des cadres d'établissement	Formation, accompagnement et soutien sur l'analyse et l'interprétation des résultats scolaires pour le suivi des plans de réussite et des conventions de gestion et de réussite éducative	Proportion de cadres d'établissement qui utilisent les résultats scolaires pour choisir les services les plus appropriés (pertinence, efficacité et efficience)	Chaque direction d'établissement a fait au moins une intervention auprès de son personnel sur l'impact des résultats scolaires.	Reddition de comptes lors de la rencontre bilan avec les DGA.	DG SÉ RI	Analyse des résultats scolaires de chaque établissement et de l'ensemble de la CS Présentation aux cadres, individuellement et en groupe, des résultats et de leur interprétation Chaque direction d'établissement a fait au moins une intervention en 2009-2010	Analyse des résultats : juin 2010 et cours d'été; classes spécialisées FA, FAA, FMS et FPT Accompagnement des cadres d'établissement dans l'interprétation des résultats. Accompagnement des cadres d'établissement dans l'utilisation des résultats pour améliorer la qualité des services aux élèves.	Rencontres de supervision par les DGA

ORIENTATION 1 : Former, accompagner et superviser le personnel pour atteindre les résultats visés par les plans de réussite des établissements et leur convention de gestion et de réussite éducative et en lien le plan stratégique de la Commission scolaire et la convention de partenariat

Objectif 2 : Développer des outils de supervision dans une perspective d'amélioration continue des compétences professionnelles

Axe d'intervention	Moyen	Indicateur	Cible	Mode d'évaluation	Suivi	Bilan 2008-2010	Priorité 2010-2011	Outil de suivi
Les cadres d'établissement (DÉ)	Utilisation du profil de compétences des cadres d'établissement	% de DÉ et adjoints qui identifient les stratégies et les moyens de développement professionnel en lien avec les cibles convenues	100% des cadres visés	Rencontre bilan avec le supérieur immédiat	DG ADERS RH	Le profil de compétences a été utilisé pour tous les cadres d'établissement en 2008-2009 et 2009-2010	Utilisation du profil sous l'angle de la gestion du changement	Rencontres de supervision par les DGA
Les cadres de services	Utilisation du profil de compétences des cadres de services	% de cadres qui identifient des stratégies et des moyens de développement professionnel pour 2 compétences	100% des cadres visés	Rencontre bilan avec le supérieur immédiat	DG ACSQ RH	Élaboration de la démarche et du formulaire de supervision et de développement professionnels en 2009-2010 : réalisé	Former et accompagner les administrateurs dans la démarche de supervision professionnelle et de suivi de probation	Rencontres de supervision par la DG, les DGA et les directeurs de service
	Tous les cadres auront au moins une rencontre de supervision.	% de cadres qui ont eu au moins une rencontre de supervision	100% des cadres visés	Dénombrement	RH	Non applicable pour 2008-2010	À réaliser en 2010-2011 : lancement de la démarche réalisé le 13 septembre 2010	Tableau de compilation
Le personnel enseignant	Développer des outils de supervision dans une perspective d'amélioration continue	% de cadres d'établissement qui utilisent des outils de supervision	100% des cadres visés	Dénombrement	RH	Non applicable pour 2008-2010	Initier la réflexion avec les directions de 6 écoles associées, impliquer la partie syndicale via le CRP. Implantation en 2011-2012	Tableau de compilation
Le personnel professionnel	À déterminer en 2011-2012	À déterminer en 2011-2012	À déterminer en 2011-2012	À déterminer en 2011-2012	RH	Non applicable pour 2008-2010		
Le personnel de soutien	À déterminer en 2011-2012	À déterminer en 2011-2012	À déterminer en 2011-2012	À déterminer en 2011-2012	RH	Non applicable pour 2008-2010		

ORIENTATION 2 : Susciter l'engagement et la responsabilisation du personnel à l'égard de la réussite des élèves

Objectif 1 : Impliquer le personnel dans la recherche et la mise en œuvre de solutions pour améliorer la qualité des services offerts à la FGJ, la FGA et la FP, **notamment pour les élèves en difficulté d'adaptation et d'apprentissage en lien avec le but 3 de la convention de partenariat**

Axe d'intervention	Moyen	Indicateur	Cible	Mode d'évaluation	Suivi	Bilan 2008-2010	Priorité 2010-2011	Outil de suivi
Le personnel des établissements et des services	Démarche structurée impliquant toutes les catégories de personnel	Consensus au comité consultatif de gestion (CCG) et aux comités de relations professionnelles (CRP)	Vision commune sur l'intégration des EHDAAs et entente sur les services à dispenser	Adhésion formelle par les instances concernées	DG SÉ	Une vision commune sur l'intégration des EHDAAs a été convenue et entérinée par le Conseil des commissaires en juin 2010	Révision des modèles d'organisation, de la répartition des allocations et des ressources pour les EHDAAs	CCG Comité paritaire EHDAAs (enseignants, professionnels et soutien)

Objectif 2 : Valoriser, reconnaître et faire connaître les contributions et les pratiques individuelles et collectives inspirantes, novatrices et efficaces permettant la réalisation de la mission éducative dans un environnement propice, **particulièrement en regard de la sécurité des établissements, d'une saine alimentation et d'un mode de vie physiquement actif en lien avec la convention de partenariat**

Axe d'intervention	Moyen	Indicateur	Cible	Mode d'évaluation	Suivi	Bilan 2008-2010	Priorité 2010-2011	Outil de suivi
Activités de reconnaissance Diffusion régulière	Mise en œuvre du cadre de référence sur la reconnaissance du personnel Outil de communication électronique avec le personnel (L'Écho des Patriotes)	Taux de participation du personnel Nombre d'activités en lien avec le cadre de référence Nombre de lecteurs	Taux de participation 60% À déterminer	Dénombrement des participants Dénombrement des participants Dénombrement électronique	RH SG	Le cadre de référence sur la reconnaissance du personnel a été diffusé à tous les établissements	Mise en place de ce nouvel outil de communication	Compteur informatique

Objectif 3 : Mettre en place des mécanismes permettant un recrutement proactif et le développement d'un sentiment d'appartenance favorisant le maintien et la stabilité du personnel

Axe d'intervention	Moyen	Indicateur	Cible	Mode d'évaluation	Suivi	Bilan 2008-2010	Priorité 2010-2011	Outil de suivi
Sentiment d'appartenance	Mise en œuvre du plan d'action en communication	Taux de satisfaction du personnel	Taux de satisfaction de 80% et plus	Questionnaire d'opinions	RH	Non applicable pour 2008-2010	Élaborer un questionnaire permettant d'établir la raison du départ et mesurant le niveau de satisfaction du personnel	Sondage
Recrutement proactif	Faire connaître les processus de recrutement en vigueur selon les catégories de personnel	% de personnes ayant consulté le document en ligne	- Durée - % nouveau pers. % à déterminer	Analyse des données colligées dans une perspective d'amélioration continue Dénombrement	RH	Non applicable pour 2008-2010	Réévaluer la pertinence de participer aux foires d'emploi et envisager d'autres avenues plus porteuses	Compteur informatique

ORIENTATION 3 : S'assurer d'un partage équilibré des responsabilités et des ressources par une gestion participative efficace, favorisant la prise de décisions judicieuses, la coordination des actions et la reddition de comptes dans un souci de transparence

Objectif I : Utiliser divers modes de gestion afin de permettre une administration adéquate des priorités, des services et des moyens d'action

Axe d'intervention	Moyen	Indicateur	Cible	Mode d'évaluation	Suivi	Bilan 2008-2010	Priorité 2010-2011	Outil de suivi
Structure de gestion	Mise en place de mécanismes de suivi et d'évaluation des modes de gestion pour : - Le CCG - Les rencontres secteur - Les comités stratégiques	% de secteurs qui sont en mesure d'apporter leur avis sur les points de décision	+ de 60%	Consignation dans les comptes rendus	TCDG SG			
Outils et processus de gestion	Mise en place d'outils et de processus de gestion plus performants	Taux de satisfaction à la performance	80%	Évaluation faite par le service concerné	TCDG Chaque service concerné	<p>Informatisation des tâches des secrétaires d'école ave l'implantation des logiciels suivants :</p> <ul style="list-style-type: none"> ○ DofinÉcole dans tous les établissements ○ lien AvantGarde-Dofin ○ GPI-Effets scolaires dans les écoles primaires <p>Mise en place d'une structure d'accompagnent par l'embauche d'agentes d'administration</p> <p>Élaboration de rapports de suivi budgétaire des établissements</p>	<p>Simplification du plan comptable</p> <p>Élaboration de rapports de suivi budgétaire des Services</p> <p>Suivi aux recommandations du Vérificateur général</p>	

ORIENTATION 3 : S'assurer d'un partage équilibré des responsabilités et des ressources par une gestion participative efficace, favorisant la prise de décisions judicieuses, la coordination des actions et la reddition de comptes dans un souci de transparence

Objectif 1 : Utiliser divers modes de gestion afin de permettre une administration adéquate des priorités, des services et des moyens d'action

Axe d'intervention	Moyen	Indicateur	Cible	Mode d'évaluation	Suivi	Bilan 2008-2010	Priorité 2010-2011	Outil de suivi
Outils et processus de gestion	Mise en place d'outils et de processus de gestion plus performants	Taux de satisfaction à la performance	80%	Évaluation faite par le service concerné	TCDG Chaque service concerné	RH : Gestion informatisée de la liste de priorité d'emploi-enseignant Documenter en 2009-2010 les modes de rémunération des personnels non couverts par les conventions collectives pour mettre en place nouveau processus en 2010-2011 Mise en place relevé de salaire Web	RH : Mise en place en concertation interservices d'un outil à l'attention des directions d'établissement pour gérer la rémunération des personnels non couverts par les conventions collectives Mise en place logiciel CANDIDATURE pour la dotation Informatisation liste priorité-soutien	CCG Compteur informatique Mise en application

Objectif 2 : Maintenir et améliorer les structures de participation, dans le respect et l'interdépendance des rôles de chacun, pour une utilisation efficiente des ressources

Axe d'intervention	Moyen	Indicateur	Cible	Mode d'évaluation	Suivi	Bilan 2008-2010	Priorité 2010-2011	Outil de suivi
						Non applicable pour 2008-2010		

ORIENTATION 3 : S'assurer d'un partage équilibré des responsabilités et des ressources par une gestion participative efficace, favorisant la prise de décisions judicieuses, la coordination des actions et la reddition de comptes dans un souci de transparence

Objectif 3 : Poursuivre le développement d'outils et de mécanismes de reddition de comptes pour répondre aux exigences légales et ministérielles en regard de la mission de la Commission scolaire

Axe d'intervention	Moyen	Indicateur	Cible	Mode d'évaluation	Suivi	Bilan 2008-2010	Priorité 2010-2011	Outil de suivi
Plan de reddition de comptes	Révision du plan quinquennal de reddition de comptes	Adoption du plan	100% des dossiers ciblés	Dénombrement des dossiers ciblés avec outils et mécanismes de reddition de comptes	DG CC SG	Reddition de compte sur tous les dossiers ciblés en 2008-2009 et 2009-2010	<ul style="list-style-type: none"> - Application des 180 jours aux élèves HDAA - Évaluation du respect du régime pédagogique : grilles-matières - Évaluation du respect de la politique des projets particuliers - Évaluation de la qualité des services aux EHDAA - Suivi budgétaire des établissements et des services - Programme d'accès à l'égalité à l'emploi - Politique sur le harcèlement et la violence au travail - Griefs et litiges - GPI consignation des absences au primaire - Encadrements des mesures d'urgence - Plaintes - La délégation de pouvoir 	<p>Reddition de compte à la CDPDJ 31 décembre 2010</p> <p>Reddition de compte Comité exécutif 23 novembre 2010</p> <p>Reddition de compte Comité exécutif 23 novembre 2010</p>

ORIENTATION 4 : Favoriser l'engagement des parents dans les structures participatives et dans la vie de l'école en vue de contribuer de façon constructive à la mission éducative

Objectif I : Promouvoir et valoriser le rôle et les responsabilités des parents, leur participation et leur engagement en vue d'un partenariat efficace.

Axe d'intervention	Moyen	Indicateur	Cible	Mode d'évaluation	Suivi	Bilan 2008-2010	Priorité 2010-2011	Outil de suivi
Membres des Conseils d'établissement	Enrichissement de la formation des membres des Conseils d'établissement pour un exercice efficace de leurs fonctions	Taux de participation aux formations de satisfaction des formations offertes	À déterminer à partir de la situation actuelle 80% et plus	Dénombrement des présences aux formations Évaluation après chaque formation par questionnaire d'opinion	SG DÉ	Actualisation de la formation offerte aux membres des CÉ en 2009-2010; 60 participants. Nouvelle formation offertes aux présidents et directeurs en 2009-2010; 57 participants.	Continuer de bonifier l'offre de formation aux présidents de CÉ et directeurs d'établissement (animation de réunion, gestion de conflits)	Questionnaire d'opinion
Comité de parents	Concertation et coordination commission scolaire/comité de parents sur la formation offerte aux parents et la consultation du comité de parents	Taux de satisfaction des formations offertes participation des parents aux formations Taux de satisfaction quant aux modalités de consultation	À déterminer à partir de la situation actuelle 80% et plus À déterminer 80% et plus	Dénombrement Évaluation après chaque formation par questionnaire d'opinion Questionnaire d'opinions Évaluation lors de la dernière réunion de l'année scolaire	CC CP DG SG	Un DGA assure désormais ces liens. Trois (3) conférences ont été offertes. 100 parents au total ont participé En 2009-2010 l'exécutif du comité de parents a exprimé sa satisfaction	Continuer à bonifier l'offre de formation pour rejoindre davantage de parents Améliorer l'arrimage des calendriers de réunion avec celles du conseil des commissaires pour les périodes de consultation	Questionnaire d'opinion Questionnaire d'opinion
Bénévoles	Reconnaissance des bénévoles par le CC le comité de parents	Nombre d'activités réalisées Taux de satisfaction des participants	Réalisation d'au moins une activité par le Conseil des commissaires 80% et plus	Dénombrement Évaluation par les participants à la fin de l'activité	SG CP CC	Activité réalisée le 19 avril 2010. 55 bénévoles provenant de 50 écoles	Réalisation d'une activité annuelle	Questionnaire d'opinion

ORIENTATION 5 : Développer et faire connaître l'offre de service et les ententes partenariales avec les organismes, les institutions et les entreprises, pour maximiser les services offerts par la Commission scolaire aux élèves et à la communauté

Objectif 1 : Développer et consolider les ententes partenariales en lien avec la mission éducative de la Commission scolaire

Axe d'intervention	Moyen	Indicateur	Cible	Mode d'évaluation	Suivi	Bilan 2008-2010	Priorité 2010-2011	Outil de suivi
Ententes avec les municipalités	Ajustement des protocoles	% de protocoles ajustés	100%	Dénombrement des ententes	CC DG RM DÉ	1 protocole révisé et signé. 3 protocoles en cours de discussion	Poursuivre l'actualisation des protocoles avec les villes	Tableau de compilation
Partenariat avec les organismes publics et communautaires	Implication de la CS dans la démarche régionale sur le décrochage et la persévérance	Participation aux activités régionales sur le décrochage et la persévérance	L'ensemble des écoles a participé à au moins une activité régionale	Dénombrement	CC DG	Participation active dans les journées Montérégienne de la persévérance scolaire		
Ententes avec les organismes communautaires								
Ententes avec les entreprises	Développement du service aux entreprises	Taux de satisfaction des formations Nombre de contrats de formation Nombre des activités éducatives conjointes (stages, visites...) CSP-entreprises	Taux de satisfaction de 80% et plus Augmentation de 20% À déterminer à partir de la situation actuelle	Questionnaire d'opinions Dénombrement des contrats du nombre de groupes Dénombrement des activités	DG SE SG SAE	83% de taux de satisfaction De 59 groupes en 2008-2009 à 83 groupes en 2009-2010, soit 40% d'augmentation Non réalisé car n'était pas en lien avec le mandat	Taux de satisfaction de 85% et plus Maintenir le niveau atteint, soit au moins 83 groupes	Questionnaire Tableau de compilation
Développement durable						Non applicable pour 2008-2010	Élaboration de la politique de développement durable	

ORIENTATION 5 : Développer et faire connaître l'offre de service et les ententes partenariales avec les organismes, les institutions et les entreprises, pour maximiser les services offerts par la Commission scolaire aux élèves et à la communauté

Objectif 2 : Bonifier les moyens d'information et de promotion auprès du personnel, des parents et de la population sur les services offerts, les réalisations et l'importance de la mission éducative pour la formation générale des jeunes, la formation générale des adultes, la formation professionnelle et le service aux entreprises

Axe d'intervention	Moyen	Indicateur	Cible	Mode d'évaluation	Suivi	Bilan 2008-2010	Priorité 2010-2011	Outil de suivi
Le personnel scolaire : faire connaître les réalisations les plus prometteuses	Nouvel outil de communication électronique Outil de communication électronique avec le personnel (L'Écho des Patriotes)	Taux de lecture Nombre de lecteurs	Taux de lecture de 50% À déterminer	Sondage auprès des employés sur le taux de lecture et de satisfaction Dénombrement électronique	SG	Conception de l'outil	Mise en œuvre de l'outil	Compteur informatique
Les parents : promouvoir l'école publique, promouvoir nos écoles secondaires, faire connaître nos services et les lieux d'implication des parents	Cahiers de promotion des écoles secondaires et Dépliant de la rentrée sous forme électronique seulement (coupures budgétaires obligent) Bonification de l'information diffusée sur le site Web de la CS et des écoles	Taux de lecture Nombre de lecteurs	75% des parents de 4e, 5e et 6e année 50% des parents du primaire, 25% des parents du secondaire Augmentation du nombre de « hits » de 15% à déterminer à la fin de 2010-2011	Sondage auprès des parents sur le taux de lecture et la modification de leurs perceptions Dénombrement électronique	SG	Un nouveau Cahier de promotion des écoles secondaires et une nouvelle version du Dépliant de la rentrée ont été produits et diffusés. Une nouvelle section info-rentrée a été ajoutée sur la page d'accueil du site de la CS	Mise en opération des nouveaux sites Web des établissements Analyse des besoins en vue de la révision du site Web de la CS Soutien aux communications pour le rayonnement de la CS dans la communauté	Compteur informatique
La population : faire connaître le rôle de la Commission scolaire et des commissaires, faire connaître les réussites des élèves.	Achat d'espace publicitaire dans les journaux locaux Augmenter la visibilité des commissaires et de la présidente Conférences de presse et communiqués de presse	Taux de lecture Nombre d'activités et d'articles de journaux Taux de satisfaction de la population	25% des lecteurs auront vu la publicité Augmentation du nombre d'activités et d'articles de 15% Satisfaction : 80% et plus	Sondage auprès de la population sur le taux de lecture et la modification de leurs perceptions Revue de presse Sondage électronique	SG	Conception d'un outil de sondage en ligne	Évaluation de la satisfaction de la population	Tableau de compilation Questionnaire en ligne sur le site Web de la CS
Faire connaître la FP, la FGA et le SAE	Achat d'espace publicitaire dans les journaux locaux à réévaluer	Taux de lecture	25% des lecteurs auront vu la publicité	Sondage auprès de la population sur le taux de lecture	SG			



Commission scolaire
des Patriotes

PLAN STRATÉGIQUE 2010-2015

Version officielle adoptée le 8 mars 2011

MISSION : NOTRE RAISON D'ÊTRE

Assurer une éducation de qualité à la population et la faire valoir, en outillant et soutenant les établissements dans l'accomplissement de leur mission, en vue de la réussite des élèves, tout en participant au développement social, culturel et économique de la région.

La *Loi sur l'instruction publique* précise la mission des commissions scolaires de la manière suivante :

- La commission scolaire a pour mission d'organiser, au bénéfice des personnes relevant de sa compétence, les services éducatifs prévus par la présente Loi et par les régimes pédagogiques établis par le gouvernement.
- La commission scolaire a également pour mission de promouvoir et de valoriser l'éducation publique sur son territoire, de veiller à la qualité des services éducatifs et à la réussite des élèves en vue de l'atteinte d'un plus haut niveau de scolarisation et de qualification de la population et de contribuer, dans la mesure prévue par la Loi, au développement social, culturel et économique de sa région. (207.1)

VISION : CE QUE NOUS VOULONS ÊTRE

La Commission scolaire des Patriotes vise à être une organisation en constante évolution où le personnel et la communauté se mobilisent et collaborent pour assurer des services de qualité.

VALEURS : CE QUI GUIDE NOS ACTIONS

L'humanisme se définit par l'ouverture à la différence, les relations interpersonnelles harmonieuses, le respect, l'épanouissement des personnes et le bien-être collectif.

La conscience professionnelle se traduit par un ensemble d'attitudes telles que l'honnêteté, la minutie, l'attention et le sérieux que l'on accorde à son travail.

La coopération vise à ce que les contributions individuelles et collectives favorisent la réussite des élèves. Elle se caractérise par le partenariat, la participation, le partage, l'entraide, l'esprit d'équipe, l'intégrité et la responsabilisation.

La cohérence exige une concertation dans les décisions et une coordination dans les actions de façon à ce que l'action s'harmonise au discours.

ORIENTATION I : Former, accompagner et superviser le personnel pour atteindre les résultats visés par les plans de réussite des établissements et leur convention de gestion et de réussite éducative en lien avec le Plan stratégique de la Commission scolaire et la Convention de partenariat.

Objectif I : Développer l'expertise dans l'analyse et l'utilisation des résultats scolaires et des indicateurs de réussite afin de permettre au personnel de les utiliser comme levier pour améliorer la qualité des services en fonction de leur pertinence, leur efficacité et leur efficience.

Axe d'intervention	Moyen	Indicateur	Cible	Mode d'évaluation
Analyse des données statistiques	Exploitation d'un outil de suivi convivial pour la formation générale des jeunes, formation générale des adultes et la formation professionnelle	Taux d'utilisation de l'outil Taux de satisfaction des utilisateurs	Taux d'utilisation de 100% par les directions d'établissement Taux de satisfaction de 80 % et plus	Dénombrement des utilisateurs Questionnaire d'opinions : proportion de cadres d'établissement satisfaits
Expertise des cadres d'établissement	Formation, accompagnement et soutien sur l'analyse et l'interprétation des résultats scolaires pour le suivi des plans de réussite et des conventions de gestion et de réussite éducative	Proportion de cadres d'établissement qui utilisent les résultats scolaires pour choisir les services les plus appropriés (pertinence, efficacité et efficience)	Taux d'utilisation de 100% par les DÉ	Reddition de comptes lors de la rencontre bilan avec les directions générales adjointes

ORIENTATION 1 : Former, accompagner et superviser le personnel pour atteindre les résultats visés par les plans de réussite des établissements et leur convention de gestion et de réussite éducative en lien avec le Plan stratégique de la Commission scolaire et la Convention de partenariat.

Objectif 2 : Développer des outils de supervision dans une perspective d'amélioration continue des compétences professionnelles.

Axe d'intervention	Moyen	Indicateur	Cible	Mode d'évaluation
Les cadres d'établissement	Utilisation du profil de compétences des cadres d'établissement	% de directions et directions adjointes d'établissement qui identifient les stratégies et les moyens de développement professionnel en lien avec les cibles convenues	100 % des cadres visés	Rencontre bilan avec le supérieur immédiat
Les cadres de service	Utilisation de la démarche et du formulaire de supervision des administrateurs	% de cadres qui identifient des stratégies et des moyens de développement professionnel pour deux compétences	100 % des cadres visés	Rencontre bilan avec le supérieur immédiat
Le personnel enseignant	Développer des outils de supervision dans une perspective d'amélioration continue	% de cadres d'établissement qui utilisent des outils de supervision	100 % des cadres visés	Dénombrement
Le personnel professionnel	À déterminer en 2011-2012	À déterminer en 2011-2012	À déterminer en 2011-2012	À déterminer en 2011-2012
Le personnel de soutien	À déterminer en 2011-2012	À déterminer en 2011-2012	À déterminer en 2011-2012	À déterminer en 2011-2012

ORIENTATION 2 : Susciter l'engagement et la responsabilisation du personnel à l'égard de la réussite des élèves.

Objectif 1 : Impliquer le personnel dans la recherche et la mise en œuvre de solutions pour améliorer la qualité des services offerts à la formation générales des jeunes, la formation générales des adultes et la formation professionnelle, notamment pour les élèves en difficulté d'adaptation et d'apprentissage en lien avec le but 3 de la Convention de partenariat.

Axe d'intervention	Moyen	Indicateur	Cible	Mode d'évaluation
Le personnel des établissements et des services	Démarche structurée impliquant toutes les catégories de personnel	Consensus au comité consultatif de gestion à la suite des recommandations des Comités de relations professionnelles et du Comité paritaire EHDAA	Vision commune sur l'intégration des EHDAA et entente sur les services à dispenser	Adhésion formelle par les instances concernées

Objectif 2 : Valoriser, reconnaître et faire connaître les contributions et les pratiques individuelles et collectives inspirantes, novatrices et efficaces permettant la réalisation de la mission éducative dans un environnement propice, particulièrement en regard de la sécurité des établissements, d'une saine alimentation et d'un mode de vie physiquement actif en lien avec la Convention de partenariat.

Axe d'intervention	Moyen	Indicateur	Cible	Mode d'évaluation
Communication interne	Diffusion sur sites Web des écoles et de la CSP	Nombre de lecteurs	À déterminer après la 1 ^{re} année d'application	Dénombrement
	Outil de communication électronique avec le personnel (L'Écho des Patriotes)	Nombre de lecteurs	À déterminer	Dénombrement électronique

ORIENTATION 2 : Susciter l'engagement et la responsabilisation du personnel à l'égard de la réussite des élèves.

Objectif 3 : Mettre en place des mécanismes permettant un recrutement proactif et le développement d'un sentiment d'appartenance favorisant le maintien et la stabilité du personnel.

Axe d'intervention	Moyen	Indicateur	Cible	Mode d'évaluation
Sentiment d'appartenance	Mise en œuvre du plan d'action en communication	Taux de satisfaction du personnel	Taux de satisfaction de 80% et plus	Questionnaire d'opinions
Recrutement proactif dans les catégories de personnel en pénurie	Faire connaître les processus de recrutement en vigueur selon les catégories de personnel	Nombre de consultations en ligne Nombre de participants aux activités de recrutement % de postes comblés	À déterminer après une 1 ^{re} année d'application	Analyse des données colligées dans une perspective d'amélioration continue Dénombrement

ORIENTATION 3 : S'assurer d'un partage équilibré des responsabilités et des ressources par une gestion participative efficace, favorisant la prise de décisions judicieuses, la coordination des actions et la reddition de comptes dans un souci de transparence.

Objectif 1 : Utiliser divers modes de gestion afin de permettre une administration adéquate des priorités, des services, des moyens d'action et des ressources.

Axe d'intervention	Moyen	Indicateur	Cible	Mode d'évaluation
Structure de gestion	Mise en place de mécanismes de suivi et d'évaluation des modes de gestion pour : <ul style="list-style-type: none"> — Le Comité consultatif de gestion — Les rencontres secteur — Les comités stratégiques 	% de secteurs qui sont en mesure d'apporter leur avis sur les points de décision	+ de 60 %	Consignation dans les comptes rendus
Outils et processus de gestion	Mise en place d'outils et de processus de gestion plus performants	Taux de satisfaction à la performance	80 %	Évaluation faite par le service concerné

Objectif 2 : Poursuivre le développement d'outils et de mécanismes de reddition de comptes pour répondre aux exigences légales et ministérielles en regard de la mission de la Commission scolaire.

Axe d'intervention	Moyen	Indicateur	Cible	Mode d'évaluation
Plan de reddition de comptes	Révision et mise à jour annuelle du plan quinquennal de reddition de comptes	% de reddition de compte des dossiers ciblés	100 % des dossiers ciblés	Dénombrement des dossiers ciblés avec outils et mécanismes de reddition de comptes

ORIENTATION 4 : Favoriser l'engagement des parents dans les structures participatives et dans la vie de l'école en vue de contribuer de façon constructive à la mission éducative.

Objectif I : Promouvoir et valoriser le rôle et les responsabilités des parents, leur participation et leur engagement en vue d'un partenariat efficace.

Axe d'intervention	Moyen	Indicateur	Cible	Mode d'évaluation
Membres des conseils d'établissement	Enrichissement de la formation des membres des conseils d'établissement pour un exercice efficace de leurs fonctions	Taux de satisfaction des formations offertes	80 % et plus	Évaluation après chaque formation par questionnaire d'opinion
Comité de parents	Concertation et coordination Commission scolaire/Comité de parents sur la formation offerte aux parents et la consultation du Comité de parents	Taux de satisfaction des formations offertes Taux de satisfaction quant aux modalités de consultation	80 % et plus 80 % et plus	Évaluation après chaque formation par questionnaire d'opinion Évaluation lors de la dernière réunion de l'année scolaire
Bénévoles	Reconnaissance des bénévoles par le Comité de parents	Taux de satisfaction des participants	80 % et plus	Évaluation par les participants à la fin de l'activité

ORIENTATION 5 : Développer et faire connaître l'offre de service et les ententes partenariales avec les organismes, les institutions et les entreprises, pour maximiser les services offerts par la Commission scolaire aux élèves et à la communauté.

Objectif I : Développer et consolider les ententes partenariales en lien avec la mission éducative de la Commission scolaire.

Axe d'intervention	Moyen	Indicateur	Cible	Mode d'évaluation
Ententes avec les municipalités	Ajustement des protocoles	% de protocoles ajustés	100 %	Dénombrement des ententes
Partenariat avec les organismes publics et communautaires	Implication de la Commission scolaire dans la démarche régionale sur le décrochage et la persévérance	Participation aux activités régionales sur le décrochage et la persévérance	L'ensemble des écoles a participé à au moins une activité régionale	Dénombrement
	Révision des lieux d'implication de la Commission scolaire en fonction de la pertinence pour favoriser la réussite des élèves	Nombre d'organismes concernés	À déterminer en 2011-2012	Dénombrement et analyse de la pertinence
Ententes avec les entreprises	Développement du Service aux entreprises	Taux de satisfaction des formations	Taux de satisfaction de 80 % et plus	Questionnaire d'opinions
		Nombre de groupes de formation	Augmentation de 20 %	Dénombrement du nombre de groupes
Développement durable	Élaboration d'un cadre de référence	Diffusion du document	100 % du personnel d'encadrement diffuse le cadre	

ORIENTATION 5 : Développer et faire connaître l’offre de service et les ententes partenariales avec les organismes, les institutions et les entreprises, pour maximiser les services offerts par la Commission scolaire aux élèves et à la communauté.

Objectif 2 : Bonifier les moyens d’information et de promotion auprès du personnel, des parents et de la population sur les services offerts, les réalisations et l’importance de la mission éducative pour la formation générale des jeunes, la formation générale des adultes, la formation professionnelle et le Service aux entreprises.

Axe d’intervention	Moyen	Indicateur	Cible	Mode d’évaluation
Auprès du personnel scolaire : faire connaître les réalisations les plus prometteuses en formation générale des jeunes, formation générale des adultes et formation professionnelle	Outil de communication électronique avec le personnel (L’Écho des Patriotes)	Nombre de lecteurs	À déterminer	Dénombrement électronique Sondage de satisfaction
Auprès des parents : promouvoir l’école publique, promouvoir nos écoles secondaires, faire connaître nos services en formation générale des adultes et formation professionnelle, et les lieux d’implication des parents	Cahiers de promotion des écoles secondaires et Dépliant de la rentrée sous forme électronique seulement (coupures budgétaires obligent) Bonification de l’information diffusée sur le site Web de la Commission scolaire et des écoles	Nombre de lecteurs	À déterminer à la fin de 2010-2011	Dénombrement électronique Sondage de satisfaction
Auprès de la population : faire connaître le rôle de la Commission scolaire et des commissaires, faire connaître les réussites des élèves en formation générale des adultes et formation professionnelle	Diffusion de l’information dans les médias	Nombre d’activités et d’articles de journaux	Augmentation du nombre d’activités et d’articles de 15 % Visibilité accrue constructive	Revue de presse Sondage électronique de satisfaction
Faire connaître le SAE (Service aux entreprises)	Activités de promotion	Nombre d’activités	Augmenter le nombre d’activités de promotion	Dénombrement